



DANS CE NUMERO :

Joseph Fortuné Layraud, un artiste des Baronnies
Chronique de la famille Champin (*Salettes*)
Le Choléra-Morbus de 1854
Le Grenier de paléographie
Isabelle Chuvin, une généreuse testatrice
Le recensement de Crupies en 1836
Lexique des actes des notaires (*suite et fin*)

N° 83 – 3^e trimestre 2015



Sommaire

- 1 Mot du Président
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 6 Cours de paléographie et de généalogie
- 7 Petites annonces et Coin des découvertes
- 10 Mots croisés de Nadine
- 11 Liste des CD-Rom gravés et Indexation du trimestre
- 12 Déjà paru, Dons et Nouveautés de la bibliothèque
- 13 Joseph Fortuné Leyraud, un artiste des Baronnies
- 17 Le Grenier de paléographie
- 20 Le Loup d'Alixan
- Mouvement de population de La Bâtie-Rolland
- 21 L'épidémie de choléra-morbus de 1854
- 25 Isabelle Chuvin, une généreuse testatrice
- 27 Chronique de la famille Champin
- 29 Les mariages d'Agathe et de Catherine en 1813
- 30 Le recensement de Crupies en 1836
- 32 Lexique des actes des notaires (fin)
- 34 Flash n° 219 de la FFG
- 35 La Boutique du CGDP
- 36 Corrigé des mots croisés de Nadine

LES TEXTES PUBLIÉS N'ENGAGENT
QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

Date limite pour envoyer vos articles pour
le prochain numéro :

15 novembre 2015

Mot du président

Bonjour à toutes et tous,

Peu de personnes au local ces deux derniers mois, la canicule en est sûrement la cause. Mais il ne faut pas oublier nos braves bénévoles qui suent et travaillent sans relâche. Pas de vacances pour certains, ou si peu. Qu'ils soient remerciés pour tout ce qu'ils font !

L'indexation des actes paroissiaux avance, déjà 24 paroisses indexées, ce qui a permis de rajouter 418 actes, car il faut savoir que les microfilms des Archives départementales ont des manques et cela oblige à se déplacer dans les mairies pour compléter nos relevés et nos CD-Rom. Vous trouverez donc une nouvelle rubrique dans cette Lettre, intitulée "indexation du trimestre".

Depuis plusieurs mois, notre équipe travaille pour présenter son exposition annuelle et nous comptons bien sur votre présence pour venir nous soutenir et découvrir nos panneaux au mois de novembre dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Montélimar.

En attendant, profitez de notre belle "Drôme provençale" et de ses merveilles en pensant que nos ancêtres aussi ont pu en profiter.

Guy VENTURINI

« Le Grenier de Paléographie » ...

Sandy vous propose de sortir de son grenier (une boîte à outils, c'est trop petit) quelques petits « trucs » qui vous permettront de déchiffrer les signes particuliers insérés dans les actes de notaires...

Nouvelle rubrique !

Auteurs des articles

Sandy Pascal ANDRIANT
Marie-Claire DEBOUVERIE
Christine GARAUD
André GAUTHIER
Nadine MARCEL
Marylène MARCEL-PONTHIER
Bernard MAURICE
Guy VENTURINI
Richard TROOST

Crédits Photographies

Bernard MAURICE
Jean-Pierre SAUVAN-MAGNET

CONSIGNES

Pour transmettre vos articles à insérer dans La Lettre :

Envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail :
mcdebouvier@orange.fr

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (éviter les colonnes, les retraits).

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies...) en format : PDF, JPEG, TIF...

Joindre l'article tel que vous souhaiteriez le présenter et ne pas oublier de citer vos sources.

Merci à l'avance !

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Présentation du Cercle

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.

Nos services et activités

Recherche de patronyme :

2 € la recherche par patronyme et par canton + 0,20 € par page éditée + frais d'envoi

Relevés systématiques des registres paroissiaux catholiques et protestants, et des tables décennales

Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés afin d'obtenir une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Numérisation des microfilms des registres paroissiaux, puis gravure sur CD-Rom

Consultation, lors de nos permanences et de nos journées des adhérents : de nos relevés

(manuscrits ou informatisés), des actes numérisés

des communes de la Drôme Provençale, des registres de notaires

(liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site)

Possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)

Consultation de notre bibliothèque lors de nos permanences

Initiation à la généalogie et à la paléographie : cours, conférences, conseils, documentation

Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages de la Drôme Provençale pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux journées des adhérents par an pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

Participation aux Congrès ou manifestations organisés par des associations de généalogie

Participation au Forum des Associations de Montélimar (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle » trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

Echange de revues avec d'autres cercles généalogiques

Réponse aux correspondances, démarches diverses

Un site internet :
genea26provence.com

Deux forums pour les adhérents :
CGDP

genea26provence@yahoogroupes.fr
CGMP
c-g-m-p@yahoogroupes.fr

Une page Facebook :
facebook.com/cgdp.genealogiste





Entrée Saint Martin



Vue générale Saint Martin



Journée des adhérents



Salle de permanence

Permanences

Tous les mardis de 10 à 17 heures

Permanences 2015 du samedi au Cercle

de 10 à 17 heures :

5 septembre, 3 octobre,

7 novembre et 5 décembre

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :

CGDP – Maison des Services Publics –

1 avenue St Martin – 26200 Montélimar

3^e étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Webmaster du site Internet

Sandy-Pascal ANDRIANT

webmaster@genea26provence.com

Webmaster de la page Facebook

Nadine MARCEL

facebook.com/cgdp.genealogiste

Webmaster des Forums

Sandy-Pascal ANDRIANT

CGDP

webmaster@genea26provence.com

CGMP

cgmp@genea26provence.com

Adresse électronique du CGDP

cgdp@wanadoo.fr

Contact généabank

cgdp_geneabank@orange.fr

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Guy VENTURINI

Président

06 11 33 66 08

Conseil d'administration

LE BUREAU

Président

Guy VENTURINI

1^{er} Vice-président

Yves DEBOUVERIE

2^e Vice-président

Sandy-Pascal ANDRIANT

Secrétaires

Mireille BERARD-PREL

Monique REYNIER

Trésorière

Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

André BOUSQUET

Marie-Claire DEBOUVERIE

Pierre GOUDON

Alice LEMAIRE

Guillaume MARCEL

Marylène MARCEL-PONTHIER

Odile MOUSSET

Mauricette PEYRARD

Marie-Thérèse LAUZIER

Marie-Lou SIMIAND

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 26 €

Dans ce montant, sont comprises

La Lettre du Cercle et les cotisations
au C.G.M.P. et à la F.F.G.

Rédacteurs en chef de la Lettre

Yves et Marie-Claire DEBOUVERIE

mcdebouvierie@orange.fr

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre Généalogique du Midi Provence.

Centre Généalogique du Midi Provence

04

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

Manosque

Maison des Associations

209, boulevard du Temps-Perdu

04100 MANOSQUE

Tous les samedi du mois de 14h à 18h

jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr

Site : www.genea04.fr

05

Association Généalogique des Hautes-Alpes

19, rue de France

05000 GAP

Vendredi de 14h30 à 18h30

postmaster@agha.fr site : www.agha.fr

06

CEGAMA

Maison des Associations

06330 ROQUEFORT-LES-PINS

contact@cegama.org site : www.cegama.org

13

Association Généalogique des Bouches du Rhône

Siège administratif :

194, rue Abbé de l'Epée

13005 MARSEILLE

Permanence : lundi de 14h à 19h

agbdr@wanadoo.fr site : www.ag13.org

Aix-en-Provence

Le Ligoures

Place Romée de Villeneuve

Vendredi de 14h à 20h

Allauch Château-Gombert

Foyer des Anciens

Le Logis Neuf

2^e et 4^e jeudis du mois, de 14h à 17h30

Aubagne

24 rue Jeu de Ballon

2^e et 4^e vendredis du mois de 17h à 19h

Châteauneuf-les-Martigues

Place Bellot

2^e et 4^e mardis du mois de 18h à 19h30

Eyguières

Centre culturel

Rue Bel-Air

Un Forum pour les adhérents du CGMP :

c-g-m-p@yahoogroupes.fr

La Ciotat

Archives communales Mairie

1^{er} et 2^e mercredis du mois de 14h à 17h30

Port-de-Bouc

Centre Elsa Triolet

Jeudi de 15h à 19h30 et le 1^{er} samedi du mois de 13h30 à 18h30

Salon-de-Provence

Maison de la Vie associative

Rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)

2^e jeudi du mois de 14h30 à 18h00

(avec cours de paléographie)

Venelles

Le Triboulet

Impasse La Roberte

3^e samedi du mois de 14h à 19h

83

Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes

298 Av. du Parc des Myrtes

83700 SAINT-RAPHAEL

2^e jeudi et 4^e samedi de 14h30 à 17h30

cgenea83@free.fr site : cgenea83.free.fr

84

Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard

31 ter, avenue de la Trillade

84000 AVIGNON

Mercredi (sauf jours fériés) de 13h30 à 18h et dernier

samedi du mois 14h à 18h

courriel.cgvacluse@gmail.com

Site : www.cgvacluse.org



Vie du Cercle

Attention !

En 2015, les permanences du samedi se tiendront les 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre.

En 2015, les permanences du mardi ont changé d'horaires : elles ont lieu désormais de 10h à 17h.

La Journée des adhérents aura lieu le 8 novembre 2015 à Montélimar (cf. fiches jointes à cette Lettre).

Exposition à la Bégude-de-Mazenc

Nous avons été cordialement invités par l'association "Vivre au village" pour participer à une exposition, du samedi 6 au dimanche 7 juin 2015, ayant pour thème "La guerre de 14/18". Cette invitation nous a permis de faire connaître notre cercle ainsi que les 18 panneaux concernant "La Drôme Provençale dans la Grande Guerre" que notre équipe expo avait réalisés en 2014.

Le samedi, les enfants de trois classes de l'école primaire sont venus nous rendre visite. Les instituteurs les avaient bien préparés et nous étions là pour répondre à leurs questions. Les filles étaient impressionnées par nos panneaux sur la mode et plaignaient nos grands-mères qui devaient avoir bien chaud avec leurs longues jupes (surtout qu'en ce vendredi la température atteignait 33 °) ; j'ai demandé aux enfants s'ils avaient comment les villageois avaient appris que la guerre était déclarée, puisqu'ils n'avaient ni téléphone (surtout pas de portable), ni télévision, ni radio et que les journaux n'arrivaient pas quotidiennement dans nos campagnes. Leur réponse a été par le « *pigeon voyageur* ». Ils ne pensaient pas que les cloches rythmaient la vie de leurs ancêtres et que le garde-champêtre faisait office de radio locale.

Les enfants se sont arrêtés longuement devant le panneau de nos poilus en espérant retrouver un soldat portant leur nom. Un autre visiteur de 15 ans a été très impressionné par la vie du soldat Roche et en a même fait un exposé devant sa classe. Malheureusement, ce jour-là, en dehors de cette visite, il y a eu très peu de visiteurs : une vingtaine au maximum. Le dimanche, une cinquantaine de visiteurs s'est déplacée.

Guy VENTURINI

Sondage pour les permanences !

Tout d'abord, un grand merci aux 24 adhérents qui ont pris le temps de répondre au sondage concernant les horaires et les jours des permanences !

Pour le jour, c'est le mardi qui a été choisi par 17 d'entre eux. Cependant, le jeudi a eu les faveurs de 3 adhérents.

22 adhérents ont tenu à garder les horaires 10h à 17h. Néanmoins, 3 adhérents ont souhaité que la permanence puisse être prolongée jusqu'à 20h.

Le conseil d'administration analysera ces résultats et prendra ensuite la décision de modifier ou non les horaires et le jour.

Nos participations

Le cercle participera entre autres aux manifestations suivantes au cours de 2015 :

- **Forum EGDA** le 27 septembre 2015 à Beaumont-lès-Valence.
- **Congrès National** à Poitiers du 2 au 4 octobre 2015.
- **Pour notre cercle :**
 - **Exposition annuelle** au Salon d'Honneur de l'Hôtel de ville du 6 au 12 novembre 2015
 - **Journée des Adhérents** à Montélimar le 8 novembre 2015 à Saint-Martin.

Les nouveautés sur le site web du CGDP !

Les abjurations

Depuis le 27 juillet, les abjurations concernant la Drôme provençale sont en ligne sur le site du CGDP. Pour les consulter, connectez-vous à la page des « Relevés du CGDP » : <http://www.genea26provence.com/actes/>

Vous avez le choix entre mariages, naissances... vous devez choisir « **actes divers** ».

Les dictionnaires : provençal, occitan, catalan, niçois et latin

Pour une traduction rapide, vous pouvez utiliser ces dictionnaires qui sont accessibles sur le site... Connectez-vous à la page des « Liens utiles », puis cliquez ensuite sur « **Dictionnaires** » !

Les cours de paléographie et de généalogie

Transmis par **Sandy Pascal ANDRIANT**

Tous les cours ont lieu dans notre local au 3^e étage nord de la Maison des Services Publics à Montélimar.

Pour s'inscrire à ces cours,

- ◆ connectez-vous à la page « *Activités* », puis « *Cours* », sur le site du CGDP : <http://genea26provence.com>
- ◆ ou téléphonez le mardi entre 10h et 17h au local à ce numéro : 04 75 51 22 03

Nous pouvons accueillir une dizaine de personnes. Aussi, pensez à vous inscrire à l'avance !

Les cours d'initiation et de perfectionnement à la paléographie

Les cours de paléographie sont gratuits pour nos adhérents et payants pour les non-adhérents moyennant 10 €, remboursés en cas d'adhésion au CGDP.

Les cours ont lieu :

- de 14 à 15 heures pour les débutants,
- de 15 à 16 heures pour les confirmés.

Cette formation est complétée par des exercices sur le forum du CGDP accessibles aux adhérents, en particulier ceux qui ne peuvent assister aux cours.

En 2015 et 2016, les cours se déroulent :

Mardi 6 octobre 2015

Mardi 3 novembre 2015

Mardi 1 décembre 2015

Mardi 5 janvier 2016

Mardi 2 février 2016

Mardi 1 mars 2016

Mardi 5 avril 2016

Mardi 3 mai 2016

Mardi 7 juin 2016

Les cours d'initiation à la généalogie

Les cours sont gratuits pour nos adhérents et payants pour les non-adhérents moyennant 10 €, remboursés en cas d'adhésion au CGDP. **Ils s'adressent principalement aux personnes novices en généalogie**, mais ils peuvent également intéresser certaines personnes qui ressentiraient le besoin d'un petit recyclage ou d'un complément d'information.

Ils sont dispensés pendant toute l'année, à raison de deux heures par mois.

La formation comprenant une initiation aux logiciels de généalogie, apportez votre ordinateur portable si vous en possédez un.

En 2015 et 2016, les cours se déroulent :

Mardi 10 novembre 2015 14h - 16h

Mardi 08 décembre 2015 14h - 16h

Mardi 12 janvier 2016 14h - 16h

Mardi 9 février 2016 14h - 16h

Mardi 8 mars 2016 14h - 16h

Mardi 12 avril 2016 14h - 16h

Mardi 10 mai 2016 14h - 16h

Mardi 14 juin 2016 14h - 16h

Petites annonces

Le Salon national de généalogie, sous le patronage de la Fédération française de généalogie, aura lieu les 2, 3 et 4 octobre 2015 à Poitiers. Le thème retenu est « *Poitou et Nouvelle France* ». Pour toute information, contactez par mail : contact@poitiersgenealogie2015.fr. Le site internet est www.poitiersgenealogie2015.fr.



Les Archives départementales de la Drôme communiquent : les recensements de population de 1790 à 1911 sont en ligne, 5 700 cahiers ont été numérisés, soit 184 000 pages concernant 382 communes. Pour les communes d'Aix-en-Diois à Chastel-Arnaud, certaines images ne sont pas disponibles en ligne pour le moment. Si ces recensements fournissent beaucoup d'informations, il faut néanmoins être prudent quant à leur fiabilité (cf. l'article page 27).

Les registres matricules militaires en ligne

Suite aux directives ministérielles, les Archives départementales mettent progressivement les tables et les registres matricules en ligne. Le travail de numérisation avance à grands pas. Des milliers de fiches individuelles sont ainsi accessibles à tous. Néanmoins, treize départements ne les ont pas encore mis en ligne et quatre autres n'ont mis que les tables. Ces fiches individuelles sont une source importante d'informations pour le généalogiste. On y trouve le parcours militaire du soldat, mais aussi sa description physique, ses blessures, ses maladies, ses professions, ses domiciliations... Elles sont consultables de 1867 à 1921. Pour les années suivantes, la consultation se fait uniquement en salle de lecture.

Coin des trouvailles

Migrante de Rochefourchat (26) à Argens (04), 1 Mi 5 / 0084, page 132 / 533

X à Argens (04) le 09/12/1719

* de MARTEL Joachim (M)

- fs de MARTEL Jean †

- et de BLANC Marie

* et de BLAIN Anne (F), originaire de Rochefourchat (26)

- fa de BLAIN Etienne †

- et de BOMPARD Alis †

† à Montpellier (34) le 10/10/1817 5 Mi 1/115 vue 152

de NIEL François (M) travailleur † dans la Maison d'arrêt, célibataire, 30 ans, originaire de Vinsobres (26)

† à Montpellier (34) le 23/11/1816

de GERMAIN Jean-Pierre (M) soldat ex-3^e bataillon du train des équipages, 26 ans, originaire de Valence (26)

† à Montpellier (34) le 21/11/1816

de CHABERT Jean-Antoine (M) ancien perruquier, 78 ans, originaire de Montélimar (26)

Conjoint : CHAMBON Jeanne

Transmis par Jeannette SERRA

† à Avignon (84) le 13/02/1908

de MONTLAHUC Marguerite (F), 91 ans, originaire de Verclause (26)

Conjoint : TRIBOULET Louis Narcisse †

- fa de MONTLAHUC François †

- et de SAMEINE Claire

témoin : PAUCHERAND Étienne peintre, 33 ans

témoin : CLAVEL Joseph employé, 46 ans

Coin des trouvailles

Migrants Drômois à Madagascar transmis par Henri MAUREL (CGMP)

- + à Diégo-Suarez (MADA) le 18/06/1891 ANOM 1DPPC 4328 acte n°48 Photo N° 262
de **BOUTIN Marius Emile** (M) soldat originaire de Saint-Martin-en-Vercors (26) né(e) le 13/05/1868
- Fs de BOUTIN Jean Antoine
- et de BOUGET Elisa Eugénie domiciliés à Saint Martin en Vercors (26)
- + à Diégo-Suarez (MADA) le 22/01/1893 ANOM 1DPPC 4330 acte N° 017 Photo N° 070
de **MARTIN Adrien Gustave** (M) soldat infanterie de marine, 20 ans, originaire de Chabrillan (26) né(e) le 28/02/1873
- Fs de MARTIN Célestin
- et de MUSELIER Marie
- + à Diégo-Suarez (MADA) le 04/08/1908 ANOM MAD 1 DPPC 6499 Acte N° 0104
de **MICHAT Pierre Marius** (M) Hôtelier, 55 ans, originaire de Parnans (26)
- Fs de MICHAT Pierre Dit Roche
- et de NICOLAS Marie Reine Dite Nossan
- + à Diégo-Suarez (MADA) le 06/03/1906 ANOM 1DPPC 5836 Acte N° 25 Photo N° 108
de **MICHEL Joséphine Aminthe** (F) hôtelière Antsirana † le 06/03/1906, 42 ans, originaire de Loriol-sur-Drôme (26) né(e) le 24/11/1858
- Fa de MICHEL Vincent †
- et de DUPLAN Honorine †
- + à Diégo-Suarez (MADA) le 11/02/1890 ANOM 1DPPC 4328 acte n°13 Photo N° 63
de **ROSSIGNOL Paul Jean Claude** (M) concierge, originaire de Saillans (26) né(e) le 09/09/1846
- Fs de ROSSIGNOL Jean
- et de LIOTARD Marie
- + à Fianarantsoa (MADA) le 13/05/1898 ANOM 1 DPPC 5837 Acte N° 1 bis Photo N° 26
de **CROZEL Marius Prosper** (M), 20 ans, originaire de Geys-sans (26) né(e) le 08/07/1877
- Fs de CROZEL Antoine
- et de MOTTIN Victorine
- + à Fianarantsoa (MADA) le 29/11/1901 ANOM 1 DPPC 5837 Acte N° 21 Photo N° 91
de **THUILE Albert Marius** (M) caporal, originaire de Livron-sur-Drôme (26) né(e) le 05/05/1876
- Fs de THUILE Jean Auguste
- et de GUICHARDOT Octavie
- + à Nosy Be (MADA) le 07/08/1905 ANOM 1 DPPC 6187 Acte N° 014 Photo No 112
de **BARRIER Maximin** (M) Surveillant des travaux, originaire de Châteauneuf-sur-Isère (26) né(e) le 15/05/1868
- Fs de BARRIER Pierre
- et de BANCHET Madeleine
- X à Nosy Be (MADA) le 17/05/1888 ANOM 1 DPPC 4324 Acte N° 05
* de **BENOIT Jean Louis** (M) commissaire de police, originaire de Aurel (26), né le 22/01/1860
- Fs de BENOIT Pierre † 15/03/1883 à 26 Aurel (26)
- et de GIRAUD Marie cultivatrice
* et de **ALIDOR Louise Joséphine Augustine** (F), originaire de Saint-Denis (974), née le 07/10/1861, âgée de 37 a
- Fa de ALIDOR Louis Joseph commissaire de police
- X à Nosy Be (MADA) le 19/03/1890 ANOM 1 DPPC 4325 Acte N° 001
* de **BENOIT Jean Louis** (M) commissaire de police épouse † 06/02/1889 Hellville, originaire de Aurel (26), né le 22/01/1860, âgé de 30 ans, veuf/divorcé de ALIDOR Louise Joséphine Augustine
- Fs de BENOIT Pierre Maréchal-ferrant † 15/03/1883 à Aurel (26)
- et de GIRAUD Marie 73 ans, ménagère
* et de **DEFAUD Anna Marguerite** (F), originaire de Nossi Bé (955), née le 26/07/1869, âgée de 20 ans
- Fa de DEFAUD Honoré Brice Urbain † conducteur Ponts et Chaussées † 29/11/1889 Hellville (MAD)
- et de PERVILLE Clémence Augustine
- + à Nosy Be (MADA) le 12/04/1845 ANOM 1 DPPC 4319 Acte N° 126 Photo 042
de **FRAYCHET Pierre** (M) fusilier 3^e RIMA, 26 ans, originaire de Aucelon (26) né(e) le 09/08/1819
- Fs de FRAYCHET Jean
- et de SIBLERE Isabeau
Déclaration faite par Elie Clément MARBOT, 32 ans, chirurgien de la marine anciennement à bord du 'Crocodile'. Inscrit sous le n° 372X de la liste du contingent du département de la Drôme et sous le n° 4064 sur les registres matricules du corps.
- + à Nosy Be (MADA) le 09/11/1895 ANOM 1 DPPC 4325 Acte N° 0154
de **GAVARIN Elie Georges** (M) soldat 200^e régiment d'infanterie, 24 ans, originaire de Taulignan (26) né(e) le 27/03/1871
- Fs de GAVARIN Camille Philippe
- et de DIJON Emile Françoise
† à bord du transport le 'Vinh Long' en rade de Nossi be - Parents domiciliés à Puteaux (92)
- + à Nosy Be (MADA) le 05/05/1855 ANOM 1 DPPC 4319 Acte N° 09 Photo 122
de **JANET DE LA VALENTINE** Joseph Adolphe (M) retrouvé † dans la baie de Bavatoube, originaire de Valence (26)
Conjoint : ISNARD Marie Antoinette
- Fs de JANET DE LA VALENTINE N
- et de DELAS Marie

Coin des trouvailles

(suite)

+ à Nosy Be (MADA) le 20/10/1875 ANOM 1DPPC 4321
Acte N° 017

de **LIOTAUD Jean Bernard** (M) propriétaire veuf, 55 ans, originaire de Saint-Nazaire-en-Royans (26)

- Fs de LIOTAUD Jean Bernard

- et de ARNOUX Anne

+ à Nosy Be (MADA) le 21/10/1895 ANOM 1 DPPC 4325
Acte N° 0123

de **MAILLEFAUD Joseph Emile** (M) 1^{er} sapeur 40^e bataillon de chasseurs à pied, 23 ans, originaire de Glandage (26) né(e) le 07/02/1872

- Fs de MAILLEFAUD Auguste

- et de SAMES Victoire

+ à Nosy Be (MADA) le 04/06/1845 ANOM 1 DPPC 4319
Acte N° 132 Photos 043/044

de **REY Jean Antoine** (M) fusilier 3^e RIMA, 27 ans, originaire de Châtillon-en-Diois (26) né(e) le 21/06/1819

- Fs de REY Jean Antoine

- et de VINCENT Marie †

Déclaration faite par Elie Clément MARBOT, 32 ans, chirurgien de la marine anciennement à bord du 'Crocodile'. Inscrit sous le n° 38? sur les listes du contingent de la Drôme et sous le n° 4069 sur les registres matricules du corps.

X à Tamatave (MADA) le 09/07/1898 ANOM 1 DPPC 5445
acte N° 09 Photo N° 58-59

* de **MAURICE Alexandre** (M) Agent Messageries Maritimes, originaire de Semur-en-Auxois (21), né le 09/04/1863, 35 ans

- Fs de MAURICE Philibert Ingénieur Ponts et Chaussées
- et de FÈVRE Claudine

* et de **AUZIAS Marie Philomène** (F), originaire de Remuzat (26), née le 23/07/1862, 36 ans

- Fa de AUZIAS François †
- et de BOEUF Brigitte †

+ à Tamatave (MADA) le 05/10/1899 ANOM 1DPPC 5446
Année 1899 reg 1 Acte N° Photo N° 193

de **BIARRAT Ernest Jacques** (M) Auxiliaire Postes & Télégraphe, 19 ans, originaire de Chatuzange-le-Goubet (26)

- Fs de BIARRAT Vincent
- et de DUMOULIN Rosalie

+ à Tamatave (MADA) le 06/10/1908 ANOM 1 DPPC 6501
Acte N° 117 Photo 206

de **BOURGEAT Paul** (M), 43 ans, originaire de Tain-l'Hermitage (26)

Conjoint : BUISSON Louise Félicie Antoinette

- Fs de BOURGEAT Joseph †
- et de MARMY Rosalie †

+ à Tamatave (MADA) le 27/05/1898 ANOM 1DPPC 5445
Année 1898 reg 3 Acte N° Photo 134

de **POUCHON Marie Fany Joséphine** (F) X 15/12/1897 à Puy-Saint-Martin (26), 23 ans, originaire de Donzère (26) né(e) le 02/11/1873. Conjoint : ROUX Jacques Justin Marius Frédéric

- Fa de POUCHON Jean Pierre brigadier de gendarmerie †, originaire d'Allex (26)

- et de GINOUX Marie Dominique

+ à Tamatave (MADA) le 02/02/1907 ANOM 1 DPPC 6183
Acte N° 08 Photo 107

de **PRAT Désiré Marius** (M), 35 ans, originaire de Granges-Gontardes (Les) (26) né(e) le 15/10/1872. Conjoint : EYLIEN Joséphine Marie dom. à Tamatave

- Fs de PRAT Jean Pierre

- et de FAYN Marie Madeleine †

+ à Tamatave (MADA) le 27/10/1884 ANOM 1DPPC 4334
Acte 035 Photo N° 005

de **VILLENEUVE Paul Joseph** (M) Soldat 4^e Reg Infant. marine, 22 ans, originaire de Ancône (26) né(e) le 02/09/1862

- Fs de VILLENEUVE André
- et de BEUSSE Louise

X à Tananarive (MADA) le 27/01/1898 ANOM 1 DPPC 5453
Acte N° 08 Photo N° 081

* de **GALLAND Léopold** (M) instituteur, originaire de Bar-nave (26), né le 01/07/1873, 24 ans

- Fs de GALLAND Pierre † Le 21/01/1895 à Valence (26)
- et de FANE Marie † Le 31/10/1888

* et de **PÉTRÉQUIN Zélie** (F), originaire de Saint-Maurice-Colombier (25), née le 06/06/1876, 21 ans

- Fa de PÉTRÉQUIN Pierre † Le 13/08/1882
- et de PETREQUIN Catherine Suzanne

X à Tananarive (MADA) le 18/04/1907 ANOM 1 DPPC 6183
Acte N° 07 Photo N° 202

* de **HUBATSCH Hermann** (M) Gardien de consigne, originaire de Reichwalde (DEU), né le 16/08/1871, 35 ans

- Fs de HUBATSCH Andréas †
- et de KISSEZ Rosine †

* et de **TORTEL Hélène Marie Thérésine** (F), originaire de Chatuzange-le-Goubet (26), née le 05/01/1876, 29 ans

- Fa de TORTEL François Régis †
- et de TRAVERSIER Thérèse †

X à Tananarive (MADA) le 05/11/1902 ANOM 1 DPPC 5841
Acte N° 011 Photo N° 025

* de **MARINOT Jean Paul** (M), originaire de Saint-Sernin-du-Plain (71), né le 29/06/1872, 30 ans

- Fs de MARINOT Lazare
- et de DEFAY Suzanne

* et de **POULIN Julie Eugénie** (F), originaire de Valence (26), née le 12/01/1876

- Fa de POULIN Joseph Jules
- et de GRAND Rosalie † 24/01/1900

Coin des trouvailles

(Suite)

X à Tananarive (MADA) le 15/04/1908 ANOM 1 DPPC 6501

Acte N° 06 Photo N°240

* de **VEYRE Frédéric Auguste Emile** (M) instituteur, originaire de Saint-Gervais-sur-Roubion (26), né le 24/08/1878

- Fs de **VEYRE Frédéric** propriétaire

- et de **MEDAIL** Marie Jeanne

* et de **MASSÉ Louise Marie** (F), originaire de Port-sur-Saône (70)

- Fa de **MASSÉ Louis Armand**, chef de gare

- et de **VENNIAUX** Antoinette

+ à Tananarive (MADA) le 10/05/1898 ANOM 1 DPPC 5453

Acte N° 029 Photo N° 091

de **AGERON Alexandre Charles** (M) Brigadier maréchal ferrant, 26 ans, originaire de Livron-sur-Drôme (26) né(e) le 25/05/1872

- Fs de **AGERON Elie** †

- et de **VINSON** Alexandrine

+ à Tananarive (MADA) le 08/01/1900 ANOM 1 DPPC 5453

Acte N° 02 Photo N° 0170

de **CHARIGNON Louis Germain** (M) soldat de 2^e classe, 21 ans, originaire de Montmeyran (26) né(e) le 26/01/1879

- Fs de **CHARIGNON Jean Louis**

- et de **GIRAUD** Félicie

+ à Tananarive (MADA) le 02/07/1887 ANOM 1 DPPC 5453

Acte N° 02 Photo N°15

de **DOYON Sœur Athanase** (F), originaire de Alixan (26) né(e) le 01/09/1837

+ à Tananarive (MADA) le 14/05/1907 ANOM 1 DPPC 6183

Acte N° 021 Photo N°221

de **GARBY Jean Louis** (M) Employé de commerce †

13/05/1907, 66 ans

originaire de Romans-sur-Isère (26)

- Fs de **GARBY Louis** †

- et de **CHAMPAGNE Louise** †

+ à Tananarive (MADA) le 17/01/1902 ANOM 1 DPPC 5841

Acte N° 02 Photo N° 031

de **LADREYT Louis Martin** (M) Surveillant au génie, 23 ans originaire de Portes-lès-Valence (26), Fiancey né(e) le 01/04/1878

- Fs de **LADREYT Auguste** †

- et de **CHAMPEL Célestine** †

Mots croisés de Nadine

Créés par Nadine MARCEL

HORIZONTAL

- 1 / Village de potiers
- 2/ Métal – Pouffe – Tantale
- 3/ Commune du Val de Drôme
- 4/ Copine d'Arthur – Vallée envahie par la mer
- 5/ Pour écrire – Monarque
- 6/ Règles
- 7/ Actes – Pronom
- 8/ Voyelles – Numérotation en généalogie
- 9/ Village de la Drôme provençale

VERTICAL

- I) Son nom est associé à un canal
- II) Iridium – Pronom – On y produit un vin pétillant
- III) Dénigrer
- IV) Canton Suisse – Avec Tic
- V) Carnets
- VI) Soutien – Note
- VII) Mec de l'oie – Adverbe
- VIII) Fin de bronchite – Risqua –
- IX) Au VIII^e siècle conquise par Pépin Le Bref

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Corrigé page 31

Liste des CD-Rom gravés de mai à juillet 2015

Transmis par Guy VENTURINI

Paroisse	Cod	Canton	Années	Vues	Actes	Sauf années ou observations
MOIS DE MAI 2015						
Mérindol-les-Oliviers	B10-A	Buis-les-Baronnies	1669-1792	658	3275	1673-1675, 1691-1799, 1709 Plusieurs années en doubles
Lus-La-Croix-Haute	D05-1A	Châtillon-en-Diois	1728-1792	1184	7357	
Comps + Orcinas + Protestants	H05-A H10-A H54	Dieulefit	1693-1792	580	2207	Années en doubles: 1698-1703, 1715-1730, 1743 Protestants : Quelques actes dans <i>Divers Protestants Région Dieulefit</i> (Z51 [5 Mi 381-R3]) Voir aussi Z 52
MOIS DE JUIN 2015						
Lus-La-Croix-Haute	D05-1A	Châtillon-en-Diois	1728-1792	1187	7873	Plusieurs actes en doubles
MOIS DE JUILLET 2015						
Propiac	B16-A	Buis-les-Baronnies	1642-1792	273	1131	1647, 1674
Montboucher-sur-Jabron	U06-A	Montélimar	1693-1792	722	2906	1707, 1708, 1713, 1721, 1732, 1735, 1736, 1744, 1757
Mérindol-les-Oliviers	B10-A	Buis-les-Baronnies	1669-1792	605	3412	1673-1675, 1693-1799, 1709, 1782-1783
Montferrand-La-Farre	Q08-A	Rémusat	1773-1792	50	124	1774
Molières-Glandaz + Prot.	G 51-A+G51	Die	1773-1792	20	67	Voir aussi Aix-en-Diois (G01) et Z 53-1/2 (Protestants région Die 1/2)

Indexation du trimestre

Transmis par Guy VENTURINI

COLONZELLE + Protestants
CONDILLAC
EYGALIERS
FRANCILLON SUR ROUBION
GRANGES GONTARDES (LES)
IZON LA BRUISSÉ
LAUX MONTAUX - LAUX (LE)
LIVRON
LORIOL Protestants
LUS LA CROIX HAUTE
MENGLON
MENGLON, Protestants
MEVOUILLO
MIRMANDE
MOLIERES GLANDAZ + Protestants
MOLLANS
MONTAULIEU
MONTBOUCHER SUR JABRON
MONTFERRAND LA FARE
PIEGON
SEDERON
VERCHENY + Protestants

A paraître, Dons et Nouveautés de la bibliothèque

La Drôme et la Grande Guerre, un département du « Front de l'arrière », Ouvrage collectif, Ed Libel, Lyon 2015

La volonté du Comité départemental d'Histoire de la guerre de 1914-1918 a été de mettre à la disposition du public des connaissances sur la vie de notre région pendant le premier conflit mondial, sujet jusqu'alors peu étudié. Des historiens et des passionnés d'histoire ont analysé ensemble une documentation qui dormait parfois depuis près d'un siècle.

Le colloque organisé en octobre 2014 par le Comité 14-18 a permis de restituer à un public nombreux et très intéressé le résultat de ces travaux. Ce volume reprend l'essentiel des contributions, enrichi d'une importante iconographie en grande partie inédite.

Cet ouvrage est en souscription jusqu'au 19 septembre 2015 au prix de 24 €, ensuite il sera vendu au prix de 30 €.

Editions Libel, 9 rue Franklin 69002 Lyon, 04 72 16 93 72, contact@editions-libel.fr

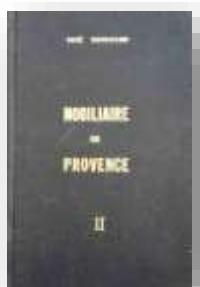


Dons de Janine WEISS

Nobiliaire de Provence, René BORRICAND, plusieurs tomes

Ces livres recensent les familles en donnant le nom patronymique, les armes, les titres successifs, les charges, la généalogie et les alliances principales. Une foule d'informations pour ceux qui se perdent dans leurs arbres !

Ils sont consultables en salle de lecture du CGDP.



Les Grignanais à l'époque de la Marquise, essai de synthèse à partir des Archives communales, Bruno PONIAS

Si la vie au château de Grignan est bien connue, celle des paysans, artisans, notables, commerçants et leurs familles l'est beaucoup moins. Grâce au dépouillement des archives de la commune par plusieurs bénévoles sous la direction de Bruno Poinas et Mme Michèle Cimmino, la vie du village dans la deuxième partie du XVIII^e siècle nous est maintenant connue. Le récit qui en est fait dans ce livre permet, selon Bruno Durieux, de « sentir vivre un village qui, aujourd'hui encore, frémit merveilleusement de son passé plein de prestige et de simplicité ».

Il est emprunable et consultable à la bibliothèque du CGDP.



La Marquise de Sévigné et sa descendance, Arnaud CHAFFANJON, Ed Henri Lefebvre, 1962

« Si Mme de Sévigné pouvait contempler le prodigieux tableau de sa descendance, elle pourrait s'écrier, comme elle le fit, le 11 juin 1690, en écrivant à sa fille : " Quelles étrennes !... En fût-il jamais de plus propres à me charmer ?... " .

Il est toujours d'un vif intérêt de suivre une descendance ou une ascendance, d'étudier les variations qu'elles subissent. Guerres, révolutions, partages, procès, maladies, faveurs, disgrâces, que sais-je... les familles sont exposées à tous les vents du sort . »

Il est emprunable et consultable à la bibliothèque du CGDP.



Guide des recherches sur l'histoire des familles, Gildas BERNARD, Paris Archives nationales 1988

C'est un inventaire simplifié et très utiles pour qui fait des recherches aux Archives de Paris, du département de la Seine, aux Archives hospitalières : cimetières, dossiers de décorations, registres d'écrou des prisons de Paris.... Une mine d'informations !

Guide de recherche dans les listes électorales parisiennes, Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE

Vie et survie d'une communauté protestante aux XVII^e et XVIII^e siècles, Thierry du PAQUIER

Ils sont consultables en salle de lecture du CGDP.

Plusieurs exemplaires du « Journal des Guillotinés » de 1989



Joseph Fortuné Leyraud, un artiste des Baronnies

'allée Joseph-Fortuné Layraud, à Montélimar commémore un peintre dont le vrai patronyme, à l'état civil, est « Leyraud » mais qui toute sa vie durant a signé « Layraud ».

C'est grâce au *Journal de Montélimar* du 21 décembre 1867 que l'on connaît l'histoire de Fortuné-Joseph-Séraphin-Jean-Avit. Une histoire qui commence comme un conte de fées : « *Dans un petit village de la Drôme, vivait en 1843 un jeune berger âgé de neuf ans qui gardait ses moutons...* ».

La commune en question, c'est la Roche-sur-le-Buis, au sud de la Drôme. L'enfant voit le jour le 12 octobre 1833, il est fils de Jean-Pierre et de Marie-Anne Amic.

Les recherches généalogiques permettent de retrouver cette famille dès le XVII^e siècle à Bellecombe, dans le canton de Buis-les-Baronnies. Le patronyme varie de L'Érau, Lairau, Lhérau, Leyraud à Layraud mais on peut remonter sans risque d'erreurs jusqu'à Alexandre, né vers 1638, et son épouse Marguerite Vidal. Suivent ensuite plusieurs générations de cultivateurs avant d'arriver à Jean-Pierre, né le 25 septembre 1781, cultivateur également mais aussi cabaretier et maître de pressoir, le père de Joseph-Fortuné.

La tradition veut que, le jour de sa naissance, la cheminée de la maison paternelle ait pris feu, ce qui, dans la communauté chrétienne, n'est pas un très bon présage !

Joseph-Fortuné n'est pas vraiment un enfant désiré puisque le couple, peu aisé, compte déjà cinq enfants en 1833 : Jean-Pierre-Paul né en 1816, Jean-Joseph-Jules né en 1818, Marie-Marguerite née en 1821, Jean-François né en 1823 et Pierre-Jean né en 1826.

Joseph-Fortuné n'est pourtant pas le petit dernier : Fortuné naîtra en 1836 ! Ce prénom de « Fortuné » était censé conjurer le mauvais sort mais rien pourtant n'empêchera le drame de s'abattre sur la famille !

Le frère aîné meurt un mois après la naissance de Joseph-Fortuné, le 23 novembre 1833, à l'âge de 17 ans. Le second, Jean-Joseph, disparaît à 29 ans le 17 août 1847, suivi du père l'année suivante, le 26 aout 1848, et enfin de la mère, deux ans plus tard, le 6 novembre 1850.

Joseph-Fortuné n'a que 17 ans, il n'a plus de parents et sa sœur a quitté la maison en 1842 après son mariage avec Jean-Casimir Bernard.

C'est donc le seul frère aîné qu'il lui reste, Jean-François, âgé de dix ans de plus que lui, qui hérite des biens et qui s'occupe de l'adolescent. Joseph-Fortuné, peu surveillé, oublie alors de fréquenter l'école et gambade avec son troupeau. En 1849, alors qu'il n'a que 16 ans, un marchand ambulant italien lui fait découvrir ses statuettes de plâtre, aux couleurs vives. Pour s'occuper tout en surveillant ses moutons, Joseph-Fortuné commence alors à façonnner de petits personnages dans la terre glaise qu'il peint à son retour à la maison.

Le curé du village ne tarde pas à s'apercevoir des talents du gamin et le prend sous son aile : il lui enseigne des rudiments de lecture et de dessin et l'encourage à poursuivre dans une école spécialisée. Son frère aîné s'inquiète : les études sont bien trop coûteuses ! D'autant plus que lui aussi se marie, avec Marie-Rose Veux, le 4 février 1851.

Joseph-Fortuné va alors tout faire pour gagner « quatre sous » en traquant renards, fouines et autres animaux à fourrure qu'il revend sur le marché ! Il réussit ainsi à amasser péniblement un capital de 200 francs et, en avril 1853, avec une petite subvention accordée par la municipalité de la Roche-sur-le-Buis, il s'en va retrouver à Marseille un oncle douanier. Ce dernier commence par le mettre à la porte ! Puis, devant la pugnacité du jeune homme, il accepte de le présenter au directeur de l'École des beaux-arts, Henri Loubon. Qui n'est guère plus enthousiaste en découvrant le berger et lui conseille de « *retourner à ses moutons* » ! Mais lui aussi se laisse flétrir devant l'obstination du jeune homme et il l'admet dans son atelier. Joseph-Fortuné ne mange pas tous les jours à sa faim, mais il peut peindre et étudier !

Alors que le choléra s'abat sur la ville, il réalise une copie d'une *Allégorie sur la vie et la mort* qu'il envoie au Conseil général de la Drôme. Celui-ci lui accorde alors une subvention de 500 francs et dépose la toile au musée de Valence.

Au bout de six mois passés à Marseille, nouvelle déveine en octobre 1853 : il a 20 ans et la conscription lui impose de devenir soldat ! Pas assez riche pour se faire remplacer, il décide de se mutiler, non pas la main mais le pied ! Il attend sur la route une voiture bien lourde.



Leyraud dans son atelier, autoportrait

Quand elle arrive, il porte le pied en avant mais il n'est atteint que par le timon qui l'assomme ! On le transporte à l'hôpital avec une horrible fièvre qui l'immobilise durant quelques semaines. Lorsqu'il en sort guéri, il apprend que, ouf, il est réformé...

Mais il est rappelé l'année suivante en raison de la guerre de Crimée. Il rejoint Grenoble et malgré une lettre du préfet de la Drôme, il est envoyé à Marseille pour embarquer à destination de Sébastopol. M. Loubon tente bien de s'opposer à ce départ et son frère vend même une terre pour lui payer un remplaçant, mais en vain !

Layraud doit partir pour Sébastopol mais il tombe malade et doit passer trois mois de convalescence à la Roche-sur-le Buis. Quand il est rétabli, il n'est plus question de départ ! Il présente alors, et réussit, le concours d'entrée de l'École des beaux-arts de Paris. Il devient ainsi l'élève de Léon Coignet et de Tony Robert-Fleury. Parallèlement, le Conseil général « *considérant que ce jeune homme a donné des preuves d'une vocation bien prononcée pour la peinture* », lui attribue une bourse de 800 francs. En remerciement, Joseph-Fortuné offre à l'assemblée départementale une reproduction du tableau de Géricault *Le radeau de la Méduse* – déposée elle aussi au musée de Valence.

Le jeune homme s'installe à Paris dans la mansarde d'un petit hôtel. Il présente ses premières œuvres au Salon des beaux-arts de 1859 et de 1860. En 1861, il obtient une mention « honorable » pour une œuvre rappelant son enfance : *Le berger* qui lui rapporte d'ailleurs 1 000 francs.

Comme tous les artistes de cette époque, il participe aussi au Grand Prix de Rome qui ouvre aux gagnants les portes de la Villa Médicis. En 1861, il entre en loge avec *Sophocle devant ses juges* et obtient le second grand prix. Un bonheur ne venant jamais seul, le Conseil général double sa subvention.

En 1862, il est malade et ne peut terminer *Coriolan et sa mère devant Rome*. Mais en 1863, l'année limite (30 ans), il reçoit la consécration : le premier grand prix, avec *Joseph se fait reconnaître par ses frères*.

Il s'en revient alors passer quelques jours dans son village natal. Le 4 décembre 1863, il est le témoin de son frère Fortuné qui se marie avec Marie-Rose Bordel. Puis il rejoint l'Italie en 1864. Les études durent normalement cinq ans mais Joseph-Fortuné prolonge son séjour d'un an, le mettant à profit pour réaliser de nombreuses peintures, commandées par Napoléon III, ou des sujets religieux tel un tableau de *Saint Sébastien* ou une *Pietà* qu'il offrira à sa commune de naissance. On lui doit aussi, en 1866, un magnifique nu : *Odalisque couchée* détenu par la galerie Ary Jan.

Il peint ensuite *Sortie de taureaux par la Porte du Peuple*, *Supplice de Marsyas*, *Femme à l'œillet*, *Coquetterie*. La tradition veut que le Pape Pie IX l'ait lui-même encouragé alors qu'il travaillait dans la Chapelle Sixtine sur une série de dessins au fusain d'après *La bataille de Constantin* de Raphaël.

Puis il quitte Rome en 1870 mais ne rentre pas de suite en France : il s'installe en Angleterre. On connaît la raison grâce au *Journal de Montélimar* du 30 juillet 1871 qui reprend une information parue dans le *Times* : Layraud vient d'obtenir un éclatant succès à l'Exposition de peinture de Londres avec une toile que le gouvernement anglais lui avait commandée. Intitulée *Brigands et Captifs*, elle représente des voyageurs arrêtés par des voleurs dans les montagnes des Sabines.

L'année suivante, en 1872, on retrouve Layraud au Salon parisien où il présente ledit tableau et le jury lui décerne une médaille. À cette occasion, Maurice Champavier, écrivain drômois, raconte que Layraud, alors qu'il peignait en possession d'un fusil pour se protéger, a été arrêté par les gendarmes italiens qui l'ont pris pour un bandit !

Lors du Salon 1873, Layraud expose le portrait d'une artiste dramatique, *Mlle Roussel*.

L'année suivante, en 1874, le peintre s'installe à Lisbonne et reçoit une commande importante, celle d'un tableau représentant la famille royale du Portugal : le roi, la reine et leurs enfants.

Puis l'artiste exécute à Madrid, à la demande du Directeur des beaux-arts, une copie du *Martyre de Saint Barthélémy* de l'espagnol José de Ribera (1591-1652).

En 1878, Layraud, qui a déménagé à Auteuil, participe au Salon parisien aux côtés de Loudet, Deschamps et Clément avec le portrait des *Princes*, celui de *E. M. Chauffard*, membre de l'académie de médecine, et enfin *Pour si peu* qui représente l'assassinat d'un pauvre bougre.

Mais la critique est sévère à son égard ! Zénon Fièvre, dans un *Bulletin de la Société d'Archéologie* de 1880, écrit : « *M. Layraud, dont le tempérament artistique était hier si robuste, n'est plus aujourd'hui que l'ombre de lui-même* ».

En 1879, sans doute Layraud revient-il quelque temps au "pays" puisqu'il réalise un portrait du maire de la Roche-sur-le-Buis, *Eugène-Fortuné Jullien*.

En 1882, il expose un beau portrait de *Mme A. L.* et une vaste composition *Inès de Castro*. De l'avis de tous, l'œuvre est superbe – elle se trouve au musée de Valence.



La reine du Portugal,
Maria Pia de Savoie



Portrait d'une notable

En 1883, Layraud expose son tableau de *Saint Sébastien transpercé de flèches* (dont il a fait une copie quelques années auparavant) et le *Portrait de M. Grangeneuve*, auteur des *Triolets à Nini* et d'*Amrat*. La critique est à nouveau élogieuse.

En 1886, Layraud participe au Salon avec deux portraits, celui de *Mme Danglard* et celui du chroniqueur parisien *Alexandre Hepp*. Tous deux sont alors considérés comme les meilleurs du Salon et placent l'artiste au premier rang des portraitistes. En 1887, il expose encore un portrait, intitulé *M. de M.* où tout un chacun reconnaît le député Madier de Montjau !

En 1888, ce sont encore deux portraits de dames de grandeur nature dont l'un d'eux est une symphonie de rouge... En 1889, Layraud présente celui de *Mme N.* et reçoit une médaille de bronze à l'Exposition Universelle pour *Forges et aciéries de Saint-Chamond*.

Le 31 décembre 1889, le sénateur Loubet lui remet la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Cette année-là, une regrettable scission se produit dans la Société des artistes parisiens : certains, tel Deschamps, exposent au Champ-de-Mars, tandis que d'autres, comme Layraud, participent au Salon des Champs-Élysées. Layraud dévoile un seul portrait, celui du *Sénateur Loubet*.

En 1891, l'artiste expose *La sculpture*, une composition commandée par la ville de Paris pour la décoration d'une salle de l'Hôtel de Ville – il s'agit d'une femme à demi nue, modelant une statue antique.

Et un portrait, celui de *La Comtesse de C.*, représentée de face, les deux mains appuyées sur une table Louis XVI.

En 1892, Layraud devient directeur et professeur à l'Académie des beaux-arts de la ville de Valenciennes. C'est là qu'il vivra désormais. Parmi ses élèves, se trouve Lucien-Hector Jonas, peintre d'histoire et de genre, heureux lauréat du Grand Prix de Rome en 1905. Layraud laissera au musée de sa ville d'adoption un très beau tableau en pied de *Liszt*.

En 1894, il participe au Salon avec le *Portrait de M. Auguste D.*, un jeune homme à la fine moustache, et *Pêcheuses en sabot*. En mai 1895, il n'expose que deux portraits, celui d'un homme et celui d'une femme, qui ne font pas vraiment parler d'eux... En 1896, il peint un grand tableau qui représente deux *Paysans pompéiens puisant de l'eau* dans un puits, au pied du Vésuve. En 1897, il présente au Salon un petit portrait, celui de *Mlle T. N.* qui restera, comme beaucoup d'autres, anonyme, et une *Esquisse de la chambre de Gambetta faite à Ville-d'Avray le lendemain de la levée du corps le 4 janvier 1883*. Cette toile émeut fortement les visiteurs par les souvenirs qu'elle évoque. « *Un véritable document historique...* » titreron les journaux. En août il réalise le portrait de *Mme Loubet* et celui de *Mme J.*, une jeune dame élégante.

En 1899, ce sont un *Portrait de M. Hyonet*, le directeur des Grands Moulins, et un *Jeune homme au grand chapeau* resté inconnu.

Cette année-là, Loubet accède à la présidence de la République. Le 9 septembre 1899, le nouveau maire de Montélimar, Paul Gauthier, fait voter des remerciements à M. Layraud qui vient de faire don au musée de la ville d'une réduction de son tableau *Diogène* – l'original ayant été acheté par l'État et déposé au musée de Narbonne. Layraud devient alors le peintre officiel de Loubet.

En 1900, le peintre présente au Salon un *Portrait de Mme B.* et participe à l'Exposition Universelle dont l'hôte prestigieux est Loubet. Il y obtient une médaille avec son tableau en pied du président.

En 1903, Layraud est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. Cette année-là, il expose *Le portrait de la mère de M. Loubet*. Félix Grégoire en fait la description : « *Mme Loubet mère est représentée dans la toilette fort simple et en quelque sorte classique d'une personne âgée qui habite la campagne : bonnet à brides et caraco noirs. Le visage plein, solide, fleuri, rayonnant de la belle santé des rides, exprime une âme stable et forte. Mais ce sont les yeux qu'il faut retenir, des yeux d'un bleu innocent, d'un bleu couleur ceinture de la vierge et où, c'est là l'éénigme, on sent la malice assoupie. Personne ne pourra les voir sans songer d'instinct au chef de l'État : il a ce regard et ces yeux* ».

En 1904, Layraud présente au Salon un portrait de *Gambetta* (1838-1882), l'artiste ayant choisi de le représenter ce fameux 15 août 1877 où fut prononcé à Lille le fatidique « *Il faut se soumettre ou se démettre* ». Et *Fillettes en toques noires* qui est comparé par un chroniqueur à « *un ragoût* » !

En janvier 1905, Loubet, encore président de la République, perd sa mère. Et c'est le portrait réalisé par Layraud qui fait la une des journaux, comme dans *Le Monde*. En 1908, l'artiste réalise les portraits de sa compagne Pauline Saunier, du docteur Claude Bernard, l'historien du Buis, ainsi que de personnages divers rencontrés à Valenciennes... En 1911, âgé de 78 ans, il revient à la Roche-sur-le-Buis et peint les membres de sa famille, dont ses petites-nièces âgées de 7 et 5 ans qui deviendront Mmes Barnouin et André.

Le dernier tableau répertorié de Joseph-Fortuné s'intitule *La réception d'un Prix de Rome en la cité*, il est exposé quelques mois avant sa mort. Car la fin est proche : Layraud décède à Valenciennes le 13 octobre 1913 sans avoir eu d'enfants. La veille, il avait eu 80 ans.

Son village natal tente tant bien que mal de faire revivre cet artiste attachant dans un petit musée agricole.

Marylène Marcel-Ponthier, extrait du tome 4 des Chroniques Montiliennes publié en 2014

Généalogie de la famille LEYRAUD établie par Marie-Claire Debouverie



Le Grenier de Paléographie (1)

*C*haque trimestre, vous trouverez dans cette rubrique quelques "trucs" utiles pour déchiffrer les actes notariés. Je donnerai des exemples tant manuscrits que tirés de textes imprimés de l'époque qui montrent à quel point ce n'était pas du maniérisme mais réellement la façon de concevoir l'écriture.

« ET » et toutes ses variations

L'éperluet / éperluette : &

Déformation de l'expression « é per (= pour être) lu ET », ce signe est une "ligature" des lettres E et T, qu'on distingue bien dans sa version imprimée.

Augmenté d'un a suscrit, ce signe signifie : etc (et cætera)

Dans la version "normale", c'est l'actuel "et commercial" & :

C'est donc à ce Châtelain que le Juge d'Alais
adressoit sa Commission & ses Lettres Rogatoires ; par la premiere, il étoit permis de faire

Et en italique où on distingue mieux la ligature du E et du T :

On dit essentiellement inhérente, puisque, suivant Mr. Expilly, Plaidoyer 28, il est de la Charge du Châtelain, & la chose est certaine qu'il exerce la Justice.

Et voici sa forme manuscrite :

Lequel a par ces présentes créé et constitué et a promis garantir, fournir & faire valoir en principal & arrérages, au Sieur Phillippe WATTEBLEED Me menuisier à Paris y dem(euran)t, rue des Moineaux, Butte & paroisse Saint Roch à ce présent & acceptant pour lui ses hér(itie)rs & ayans cause.

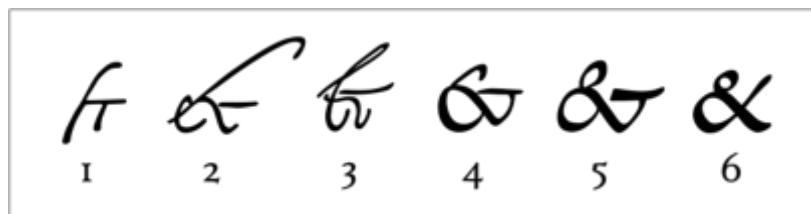
Soixante quinze livres de rente annuelle que ledit Sieur Louis WATTEBLEED promet & s'oblige de payer aux Sieurs Phillippe WATTEBLEED ...

Le même texte imprimé :

Lequel a par ces présentes créé et constitué et a promis garantir, fournir & faire valoir en principal & arrérages, au Sieur Phillippe WATTEBLEED Me menuisier à Paris y dem(euran)t, rue des Moineaux, Butte & paroisse Saint Roch à ce présent & acceptant pour lui ses hér(itie)rs & ayans cause.

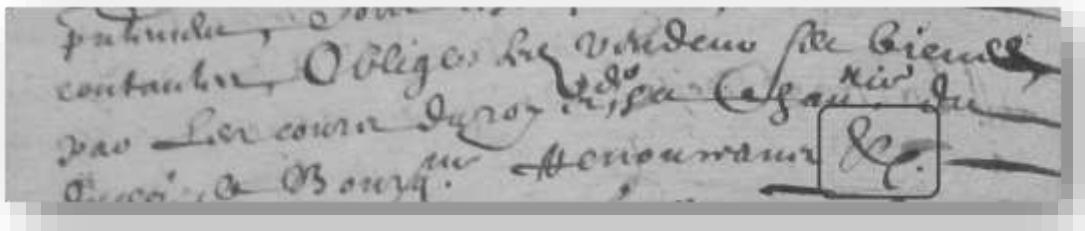
Soixante quinze livres de rente annuelle, que ledit Sieur Louis WATTEBLEED promet & s'oblige de payer audit Sieur Phillippe WATTEBLEED ...

Par curiosité, voici l'évolution historique de ce signe :



« Historical ampersand evolution » par Alatius — Travail personnel. Sous licence CC BY-SA 3.0 via Wikimedia Commons - https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Historical_ampersand_evolution.svg#/media/File:Historical_ampersand_evolution.svg »

On trouvera donc souvent &_a ou &_{ra} pour etc (et cætera) :

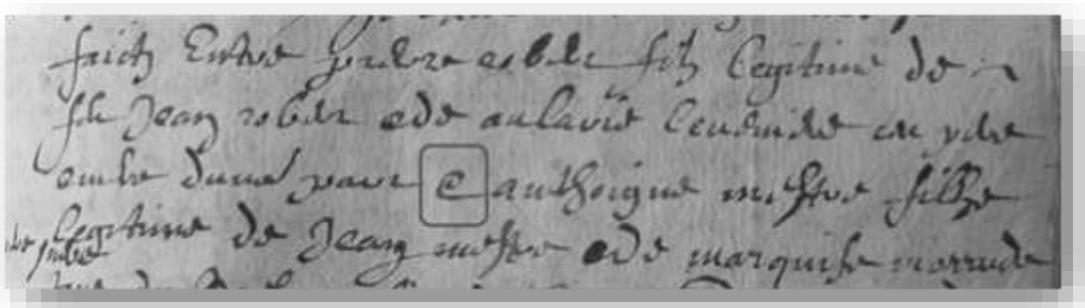


Le même texte imprimé :

... Oblige led(it) vendeur ses biens
par les cours du roy et /de/ sa Chan(celle)rie du
Duché de Bourgogne. Renonceant &_a

Mais il existe d'autres variantes manuscrites pour " ET ".

La clé de fa ♫ inversée (un C très bouclé) :

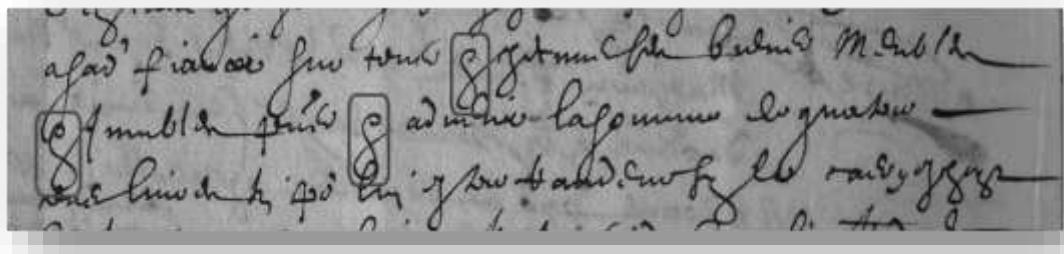


Le même texte imprimé :

faictz entre Pierre Robert filz legitime de
feu Jean Robert & de Aularie Leneviere ces pere
& mere dune part & Anthoigne Me[re] filhe
legitime de Jean Me[re] & de Marquize Morrade

NB : je n'ai jamais rencontré de "etc" à partir de ce signe.

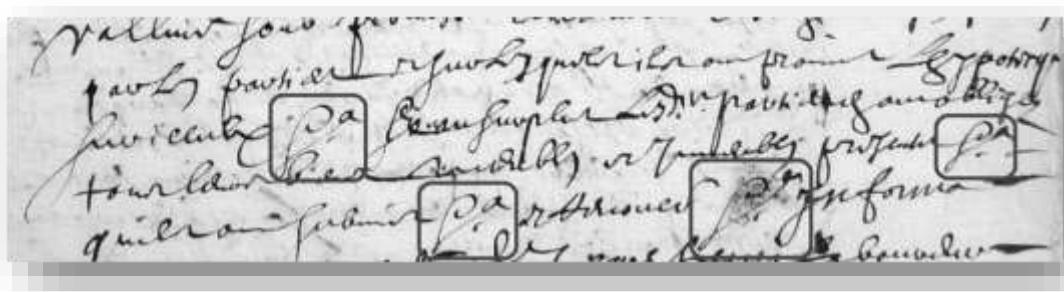
Comme le signe mathématique "infini" ∞ vertical :



Le même texte imprimé :

a sad(ite) fiancée sur tous & checuns ses biens meubles
& im(m)eubles p(rese)ñts & advenir, la somme de quatre
cens livres t(ournoi)s po(ur) luy e[re] randeus sy le cas y eschoyt

et son " etc " :



Le même texte imprimé :

par les parties et sur lesquelz ils ont promis l'hypotecquer
sur iceulx &^a & au surplus lesd(ite)s parties ont obligé
tous leurs biens meubles et imeubles presents &^a
qu'ils ont submis &^a et renoncé &^a in forma

Comme on le voit dans ce dernier exemple, tous les actes notariaux comportent des formules juridiques qui se répètent d'un acte à l'autre, les notaires et leurs clercs utilisaient souvent "etc" pour abréger ces longues périodes :

« Les parties ont obligé tous leurs biens meubles et immeubles présents et à venir qu'ils ont soumis à toutes cours de justice et renoncé en bonne forme au droit disant que la générale renonciation ne vaut que si la spéciale ne précède, ou à tout droit à ce contraire »...

- devient ainsi : « Les parties ont obligé, etc, qu'ils ont soumis, etc, et renoncé etc »

- voire en abrégé, en utilisant des participes présents et des signes d'abréviation (tilde : ñ) « Oblig(ea)ñt etc, Soum (ettan)ñt, etc, Reno(nça)ñt etc »

Bonne lecture !

Sandy-Pascal ANDRIANT

Le loup d'Alixan

Le 28 octobre 1716 a été enterrée le cadavre de Claire Chambaud agée de neuf ans, laquelle a été dévorée par le loup, n'ayant resté que au dessous de la ceinture, et un bras, et une main. Cet enfant étant le douzième dans cet archiprêtré* seulement que le loup a dévoré depuis 15 mois. (Bédécette de la Bâtie-Rolland le 28 octobre 1716)

Ce 28 octobre 1716 a été enterrée le cadavre de/ Claire Chambaud agée de neuf ans, laquelle a été dévorée par le loup, n'ayant resté que au dessous de la ceinture, et un bras, et une main. Cet enfant étant le douzième dans cet archiprêtré* seulement que le loup a dévoré depuis 15 mois.

* C'était autrefois le territoire soumis à la juridiction d'un archiprêtre. Becherelle 1855

Archives de la Drôme 26, Commune d'Alixan 1MI 65/R5 vue 57/345

André GAUTHIER

Mouvement de la population à la Bâtie-Rolland

Sur les registres paroissiaux de La Bâtie-Rolland, on trouve à la date du 8 août 1778 la mention suivante : « Au 8 août 1778, décédés depuis le 13 octobre 1757, au dit La Bâtie-Rolland, tant d'hommes, femmes et enfants 217 personnes. Il a été baptisé tant garçons que filles : 253 enfants. Ainsi le nombre des vivants excède de 36 personnes. Un accroissement de population de 36 personnes en 21 ans, ce n'est pas beaucoup. »

Nous avons eu la curiosité de rechercher ce qu'avait été, en dernier lieu, dans la même commune, le mouvement de la population pendant le même laps de temps. Du 13 octobre 1905 au 8 août 1924, il y a eu : 248 décès, 120 naissances, soit un déficit de 128 personnes. Il est vrai que dans le nombre des décès sont compris 20 transcriptions de soldats morts pour la France pendant la grande guerre ou de personnes originaires de la commune et décédés ailleurs ; mais, si on ne tient pas compte de ces 20 transcriptions, il n'en reste pas moins qu'il y a un déficit de 108 personnes. Il n'est pas difficile de prévoir l'époque, si ce déficit continue, où le village de La Bâtie-Rolland n'aura plus d'habitants.

Extrait des « Vieux Ecrits », ANFOS MARTIN, Imprimerie du Journal de Montélimar, 1928

Il faut croire qu'établir des prévisions en matière de démographie doit être particulièrement difficile, puisqu'en 2012 la population de la commune s'élève à... 900 habitants ! La Bâtie-Rolland est loin d'avoir disparu et semble au mieux de sa forme.

Marie-Claire DEBOUVERIE

L'épidémie de Choléra-Morbus de 1854

Qui n'a pas entendu parler du choléra – morbus dans sa jeunesse ? Il arrivait que ma grand-mère en parle, une phrase au cours de la conversation...

Elle faisait certainement allusion à l'épidémie de 1854 qui fit des morts dans la famille de son père Henri Fréjus Pujolas.

La grand-mère d'Henri habite Roussas, son mari Joseph Syffren RICHARD et elle-même sont épiciers. Anne Thérèse Rose Peyrol native de Montségur-sur-Lauzon meurt le 21 août 1854, elle a 22 ans. Le 23 août, c'est au tour de leur fils, Ferdinand Célestin, de décéder, il est âgé de deux ans. Ses beaux-parents qui habitent Grillon dans le Vaucluse, à quelques kilomètres de là, meurent aussi. Joseph Richard, propriétaire cultivateur, meurt le 5 septembre et son épouse Marie Catherine Guerre, le 9 septembre. Quatre décès en peu de temps dans la même famille.

Interrogée par ces coïncidences, je fais des recherches sur le site Internet de la bibliothèque nationale de France « Gallica » :

L'épidémie¹ — « *Deux fois déjà, dans l'espace de douze ans, le choléra-morbus envahit l'Europe et la France en 1853. Le fléau fait des ravages dans le nord de la France. Il fait un millier de morts dans le département de la Seine dans les premiers mois de l'année 1854. Il s'étend à la fin de mars dans toute la région nord est, puis courant juin il envahit la région sud, comprenant la Méditerranée, la vallée du Rhône, le versant français*

des Alpes. Un peu plus tard les départements du centre seront touchés. L'épidémie se répand en France.

Alors que dans le département de la Seine, l'épidémie durera un peu plus d'un an, faisant 11 520 morts, dans le reste de la France elle est moins violente et ne durera que trois à cinq mois, particulièrement en juin, juillet, août et septembre. On dénombre 2 341 décès dans le Vaucluse et 982 décès dans la Drôme. En Ariège, département le plus touché, on compte 1 décès sur 23 personnes, dans la Seine 1 décès sur 123. Le nombre des victimes dans la France entière s'élève à un peu plus de 142 000. Les personnes âgées et les jeunes enfants sont les premiers touchés. La maladie perd de son intensité en automne et disparaît complètement au début de l'hiver. »

J'ai relevé sur Roussas, Grillon et Grignan les décès de la période allant de juin à septembre 1854. Mais je ne peux pas affirmer que ces personnes sont toutes mortes de cette maladie.

Dans les tableaux ci-dessous, les noms relevés dans les tables décenales (TD) et non trouvés dans les actes d'état-civil (NMD) de 1853 – 1862 sont en italique.

CHOLERA-MORBUS.

Avis.

Les victimes de la terrible maladie qui nous affligeant ne sont pas aussi nombreux, si chacun voit malin, avec plus de soin, à sa propre santé.

Il paraît démontré que les attaques du choléra ne sont pas tellement violentes qu'elles ne puissent les prévoir et se empêcher au moins en discutant les effets, que chacun fera donc attention, dans ces temps calamiteux, aux avertissements qu'il éprouve, en observant les indications qui sont suivies :

1^{re} Froid et tremblements.

Tête lourde, pente, étourdissements, faiblesse, courbature des membres, quelquefois un mal de tempe, lèvres changées auxquelles on n'ose pas regarder.

2^{me} Faiblesse et insomnie.

Malaise général, sentiment d'engorgement ou d'obstruction dans le cœur de l'estomac, d'oppressions, quelquefois intolérablement brûlante des jambes ou des cuisses, avec un peu étouffant.

3^{me} Faiblesse (c'est la plus connue).

Diarrhée d'abord jaune ou verdâtre plus ou moins liquide, et devient ensuite tout blanche à l'eau de rinçage qu'un sentiment de gêne ou d'une espèce de constipation vers le cœur épigastrique, de coliques aiguës ou d'aggravations, de coliques aiguës ou de quelques jambes tendues, les crampes les plus graves de l'abdomen, tout avec écoulement,

4^{me} Mort.

On trouve fort bien nos recommandations, parce que les personnes multiplient des antiseptiques, ne leur laissant pas assez de temps pour surveiller et diriger efficacement toutes les contractions.

Médecin, le 25 juillet 1854.

Dr. P. DELACHAPELLE.

Médecin, MICHELIN, Imprimeur de la Provinç, Rue du Château des Nobles, n° 10.

Définition du Choléra-Morbus

Maladie endémique et sporadique qui se répand dans le monde en six vagues successives au XIX^e siècle. Celle de 1854 est la troisième.

L'agent responsable de la maladie est la bactérie *vibrio cholera* ou bacille virgule. Il fut découvert par F. Pacini en 1854 puis, à nouveau, par R. Koch en 1883. Les symptômes du choléra sont des diarrhées sévères et abondantes conduisant à une forte déshydratation. En l'absence de traitement rapide, sa forme classique peut causer la mort dans plus de la moitié des cas. L'eau de boisson, les aliments et les fèces souillées sont à l'origine de la contamination.

(D'après l'étude de l'université de Caen et Rouen, voir sur le site : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>)

¹ Source : Académie de Médecine - Barth, Jean-Baptiste-Philippe (1806-1877). *Rapport sur les épidémies du choléra-morbus qui ont régné en France pendant les années 1854 et 1855, par M. Barth.... 1874.*

Pour la commune de Roussas (Drôme)

Site des Archives départementales de la Drôme, vues 462 et 463 (2 Mi 1007 R1) et TD 1853 - 1862

Nom et prénom	Lieu de naissance	Date de décès	Age	Conjoint	Père	Mère
GRANIER Jean Auguste		5 juin	3 ans		Joseph	PERRIER Marguerite
DELOULLE Jean Louis		24 juillet	10 mois		Joseph	MARTEL Barbe
TOURNILLON Joseph	Roussas	26 juillet	82 ans	BENOIT Marianne Thérèse		
CHAMBON Félicité	Montjoyer	7 août	82 ans	+ MAGNIN Joseph		
PEYROL Anne Thérèse Rose	Montségur-sur-Lauzon	21 août	22 ans	RICHARD Joseph	Jacques	ROULET Thérèse Elizabeth
RICHARD Ferdinand Célestin		23 août	2ans		Joseph	+ PEYROL Anne Thérèse Rose
LIOZON Marie Emilie		12 septembre	6 mois		François	RIEU Emilie
AVIAS		20 septembre	Enfant mort né		Philibert	CARRET Françoise
GAMET Jean Antoine		29 septembre				

1853 : 9 décès

1854 : 14 décès dont 9 sur la période des 4 mois

1855 : 11 décès

Pour la commune de Grillon (Vaucluse)

Nom Prénoms	Lieu de naissance	Date du décès	Age	Conjoint	Père	Mère
MONIER Suzanne	Grillon	2 juin	89 ans	+ BEAUX Jean Pierre	+ Joseph Blaise	+ TARBONNE Marie Anne
POURRET Alphonse	St-Etienne-des-Sorts (30)	14 juin	41 ans	ORGEAS Thérèse Reine	Pierre	+ DEBREAU Rose
COUSTON Apolline Adélaïde	Grillon	17 juin	28 ans	TABOURET Jean Etienne Auguste	+ Jean Baptiste	+ BRES Euphrosine
BUEY Jean Louis	Grillon	20 juin, l'hôpital St-Joseph Valréas (84)	85 ans	+ FAURE Marguerite	+ Jean François	+ GRAS Suzanne
MONIER François Auguste		13 juillet				
MONIER Frédéric Auguste	Grillon	13 juillet	12 jours		Joseph Thomas	DUC Marie Françoise
SALADIN Charles	Bollène 84	24 juillet	75 ans	RICHARD Rose	+ Joseph	+ GUILHAUDIN Marie
TOURNILLON Alphonse		27 juillet				
APPAY Firmin	Grillon	19 août	16 mois		Jean Antoine	IMBERT Clémentine
URDY Léopoldine Gabrielle	St-Pantaléon (26)	31 août	2 mois		Jean Pierre, médecin, habite Saint Pantaléon	CHAMBON Marie Rose, habite Saint Pantaléon
TABOURET Marie Florentine		1 ^{er} septembre	15 mois		Jean Etienne	+ COUSTON Adèle
IDOUS(X) Françoise Amélie	Monteux (84)	1 ^{er} septembre	10 mois		François	COUSTAURY Amélie
IDOUS(X) François André		1 ^{er} septembre				

Nom Prénoms	Lieu de naissance	Date du décès	Age	Conjoint	Père	Mère
DENANE Rose Eugénie	Grillon	5 septembre	41 ans		+ François	+ MICHEL Jeanne Marie
RICHARD Joseph	Grillon	5 septembre	58 ans	GUERRE Marie Catherine	+ Pierre Joseph	+ LAUZIER Thérèse
MOUSTIER Jean	Crest	9 septembre	38 ans	ROUSTANT Thérèse	+ Jacques	+ ROUSSY Jeanne
GUERRE Marie Catherine	Grillon	9 septembre	62 ans	+ RICHARD Joseph	+ Jean Jacques	+ EYRAUD Marie Catherine
AUBENAS Thérèse	Valréas (84)	14 septembre	32 ans	GIRARD Jean Pierre	Louis	MONIER Thérèse
BŒUF Marie Rose	Grillon	16 septembre	35 ans	BONNET Pierre	+ Dominique	+ VERNET Marie Rose
THIBAUD Antoine Auguste Tiburce	Grillon	17 septembre	41 ans	CHAUVET Suzanne Cécile Joséphine	Pierre	BUEY Mélanie
BONNET Julie Félicie	Grillon	17 septembre	41 ans	BONNET Jean Joseph	+ Jean Pierre	ROMEGON Julie
CHARAVAN Rose	Taulignan (26)	18 septembre	47 ans	DAVI Simon	+ Antoine	+ SAUVAN Marie
OSSEDAT Jeannette	Ambert (63)	19 septembre	37 ans	ALLEX Pierre	Joseph	BEGONIN Anne
ALLEX Antoine Artur	Coublevie (38)	20 septembre	30 mois		Pierre	+ OSSEDAT Jeannette
LOUBET Marie Anne	Réauville (26)	21 septembre	43 ans	BORIES Ambroise	Antoine	BRUN Catherine
CHAUVET Marie Rose Elizabeth	Grillon	21 septembre	50 ans	ARMAND Xavier	+ André	+ RICHARD Marie Rose
PEYRON Anne Françoise Adélaïde	Grillon	22 septembre	67 ans	MANCELON Jean Antoine	+ François	+ BERNARD Marie Françoise
ALLEX Adélaïde	St-Marcel-de-Vidalons (07)	30 septembre	40 ans		+ Joseph	ESCOFFIER Anne
ALLEX Pierre	St-Marcel-de-Vidalas (07)	1 ^{er} octobre à l'hôpital St-Joseph Valréas (84)	41 ans	+ OSSEDAT Jeannette	+ Joseph	ESCOFFIER Anne
ARMAND Louis Xavier (<i>cousin germain de Jean André Célestin CHAUVET</i>)	Grillon	4 octobre	24 ans		Xavier	+ CHAUVET Marie Rose Elizabeth
BRANCHE Alexandrine	Grillon	6 octobre	16 ans		Jean	GRAS Rose
BUEY Thérèse Domitille	Grillon	13 octobre	60 ans	RIPERT Joseph	+ Allex	+ CHAUVET Marguerite

1853 : 32 décès

1854 : 50 décès sur l'année dont 28 sur les 4 mois

1855 : 53 décès

Quelques décès concernent des personnes soit « ouvriers en soie », soit travaillant dans la fabrique de papier.

On remarque que 2 familles sont plus particulièrement touchées :

- la famille Allex/Ossedat : 4 décès. Joseph Allex (père de Pierre et d'Adélaïde Allex) habite Saint Didier de Beaujeu dans l'Ardèche, il est papetier. Ses enfants sont nés à Saint Marcel de Vidalon dans l'Ardèche, aujourd'hui Saint Marcel-lès-Annonay, célèbre pour ses usines papetières (par un des membres de la famille Montgolfier).
- la famille Richard/Guerre et par ricochet sur Roussas : Richard/Peyrol : 4 décès.



Pour la commune de Grignan

AD de la Drôme : Registre 2Mi 867/R3 1849 – 1889 Vues 45 à 48

Nom Prénoms	Lieu de naissance	Date du décès	Age	Conjoint	Père	Mère
DURAND Paul	Carpentras 84	5 juin	39 ans	BELON Rose		
VEYRIER Joseph	Grignan	13 juin	15 jours		Francis	CHAMBERT Elizabeth
GOURJON Mathieu	Grignan	13 juin	72 ans	MATHIEU Françoise		
ROUSTANT Louis	Salles-sous-Bois 26	24 juillet	11 mois		Joseph Pierre	CHALIAS Joséphine
JOUVE Thérèse Céleste	Venterol	25 juillet	35 ans	MOUSSEAU Hippolyte		
VALOPIN Delphine Célina	Grignan	3 août	15 mois		Auguste Benoît	ABRAN Rose Sophie
COMBE Eugène Louis	Espeluche	7 août	36 ans		Jean	DELOULE Louise
BASTIDON Pierre Emile		10 août	11 mois		Pierre Emile	PINARD Eugénie
TARDIEU Antoinette (<i>enfant naturelle</i>)		18 août	3 jours			TARDIEU Marianne
ROUSTANT Marius Edouard	Grignan	19 août	9 mois		Louis	FIQUET Pauline
BOYER Martin	Grignan	23 août	34 ans		Jean Antoine Louis	MARRE Françoise
SERRIER Louis Frédéric	Grignan	25 août	43 ans	BASTET Rose Anne		
GROSJEANNE Frédéric Alexis	Grignan	26 août	16 mois		Alexis	VINCENT Elizabeth
GOURJON Rose Sophie	Grignan	27 août	49 ans	ABRAN Louis Alexis		
DURAND Jean Antoine	Bayonne-lès-Grignan (hameau)	28 août	25 ans			
JEAN Xavier	Grignan	7 sept.	9 mois		Xavier	MARRIN Rose
VIDAL Clotilde	Chantemerle-lès-Grignan	8 sept.	80 ans	+ COSTE André		
ALIBERT Marie Sophie Philomène	Grignan	15 sept.	1 ans		Jean Louis	CLAUZONNIER Marie Sophie
VACHER	Grignan	28 sept.	9 mois		Jean Joseph	DELAINE Félix

1853 : 52 décès

1854 : 41 décès sur l'année dont 19 sur les 4 mois

1855 : 55 décès

L'auteur de cet article n'a pas signé... il restera inconnu jusqu'à la parution de la prochaine Lettre !



Roussas

Isabelle Chuvin, une généreuse testatrice

In ce 27 avril 1951, la surprise est grande pour le conseil municipal présidé par Marius Spezini : alors que personne ne se souvient d'elle, Isabelle Chuvin, qui vient de mourir le 21 février à Antibes, lègue à la ville de Montélimar, par testament, une grande partie de sa fortune !

Le notaire d'Antibes précise qu'Isabelle est née à Saint-Roman-de-Malegarde (84). Un peu trop rapidement sans doute puisque ce sont ses grands-parents et ses parents qui y ont été domiciliés. Des ancêtres qui semble-t-il avaient la « bougeotte » !

En effet, les grands-parents, Joseph Chuvin, moulinier en soie, et Jeanne-Marie-Marguerite Françon, sont bien décédés à Saint-Roman-de-Malegarde. Mais ils étaient originaires de Salles-sous-Bois et c'est à Bollène qu'est venu au monde leur premier fils, Émile, le 9 août 1847. Ce dernier, également moulinier en soie, marié à Mathilde Pascalin le 14 avril 1869, s'expatriera à Buenos-Aires, en Argentine, où il décèdera le 30 août 1891.

Puis, c'est à Suze-la-Rousse qu'est né le second, le 3 octobre 1851 : Auguste-François-Paul. Lui, c'est le père d'Isabelle. S'il grandit à Saint-Roman-de-Malegarde, c'est à Montélimar que ce moulinier en soie épouse, le 10 novembre 1881, Anne Pommier, née le 14 mai 1855, fille de Pierre-Auguste Pommier, chapelier, et de Marguerite Rigaud. Le couple signe un contrat de mariage le jour-même devant M^e Paul Gauthier. Puis il s'installe à son tour à Saint-Roman. On le sait parce qu'il est dit y résider lors de la naissance d'un fils prénommé Jean-Baptiste-Paul, le 5 septembre 1882 à Montélimar, sans doute en rendant visite à la famille Pommier. Mais eux aussi aiment changer d'air : c'est à Paris (13^e) que naît leur fille Isabelle-Modeste-Henriette-Valérie Chuvin le 3 octobre 1888, de même que les deux autres, Augusta-Gabrielle-Julie-Modeste et Jeanne-Marie-Thérèse-Adelphine, nées en 1886 et 1890, décédées en bas âge.

Qu'est-ce qui a bien pu pousser le couple Chuvin à partir s'installer dans la capitale ? Changement de métier ? Développement de leur activité ?

Quoiqu'il en soit, Isabelle revient se marier à Montélimar le 16 juin 1911 : elle épouse un riche industriel, Joanès-Casimir-Joseph Marce, né aux Tourettes le 24 juillet 1878, domicilié à Montélimar. Sans doute s'agit-il du propriétaire de la scierie Marce et Pontal, installée avenue de Rochemaure. Joanès est le fils de Théodore-Joseph Marce et de Marie-Léonie-Émilie Piallat, résidant à Savasse, mariés le 4 août 1875 à Montboucher.

Isabelle et Joanès signent un contrat de mariage le 12 juin 1911 devant M^e Jeanjean, notaire à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Mais le divorce est prononcé très vite, le 5 novembre 1920, par le tribunal civil de Marseille et confirmé par la Cour d'appel d'Aix le 28 juillet 1921. Isabelle s'installe alors à Antibes, où elle ouvre un commerce.

Le 27 avril 1951 donc, le conseil municipal est informé que la ville hérite d'une grande partie de ses biens sous certaines conditions :

- un immeuble sis à Nice, 2 bis rue du D^r Fighiera, estimé à cinq millions de francs, qui devra être vendu et le prix affecté à l'asile des vieillards,
- trois tapisseries des Gobelins Louis XIV (Adoration des Mages, Adoration des Bergers, Assomption) ainsi qu'une somme de 100 000 francs pour leur rénovation éventuelle,
- ses titres, valeurs et espèces déposés au Crédit Lyonnais d'Antibes s'élevant à environ 150 000 francs.

Le conseil, très heureux, accepte le don, de même, comme il se doit, celui fait en faveur de l'asile.

L'année suivante, le conseil revend les titres détenus par le Crédit Lyonnais, notamment 25 actions des Ateliers et Chantiers de Bretagne, la comptabilité publique obligeant les communes à convertir leurs titres en fonds d'État français.

Au mois d'avril 1953, Spezini annonce que les opérations relatives à ce legs sont terminées :

- Les trois tapisseries des Gobelins ont été déposées au musée de la ville.
- La somme de 100 000 francs a été versée dans les caisses le 27 décembre 1952.
- L'immeuble sis à Nice a été loué pour la somme de 505 037 francs puis il a été adjugé à M. Rosati pour 4 millions de francs auxquels s'ajoutent 53 590 francs d'intérêts, le règlement ayant été fait en deux fois.
- Des titres ont été vendus pour 141 571 francs.
- Les espèces déposées au Crédit Lyonnais d'Antibes ont été versées à la ville pour un montant de 87 061 francs.

Salles-Sous-Bois



L'actif total s'élève donc à 4 887 259 francs sur lesquels ont été prélevés les frais de notaire et les taxes de l'État soit 295 089 francs. Il reste donc 4 592 170 francs que le maire propose d'affecter ainsi : 100 000 francs conservés par la ville pour la restauration des tapisseries et le reste versé en totalité à l'hospice pour l'affecter, selon les volontés de la testatrice, à l'asile des vieillards. Ceci est adopté.

La municipalité Chancel donne alors son nom, le 9 juillet 1954, à la rue des Pénitents. Mais on ne change pas si facilement une dénomination ancienne et finalement la municipalité Pic l'attribue, le 12 juillet 1961, à une rue située au quartier Saint-James.

Marylène MARCEL-PONTHIER, extrait du tome 4 des Chroniques Montiliennes publié en 2014

Généalogie CHUVIN, réalisée par Marie-Claire DEBOUVERIE

Roch CHUVIN Cultivateur ° vers 1770 Salles + 2/8/1826 Salles

X Rose GUION (domiciliée à Châteauneuf-de-Mazenc en 1745) + après 1845

- Joseph CHUVIN Moulinier en soie ° vers 1818 Salles + après 1879

X 9/2/1845 Tulette, Jeanne Marie Marguerite FRANCON ° 19/5/1824 Tulette + 6/9/1879 Saint-Roman-de-Malegarde (84) [fille de Dominique et Thérèse Bélier]

- Emile CHUVIN Moulinier en soie, maire de Suze 1867-76 ° 9/8/1847 Bollène + 30/8/1891 Buenos-Aires (Argentine)
X 14/4/1869 Suze-la-Rousse, Mathilde PASCALIN

- Emile Joseph Auguste Hector CHUVIN (parti en Argentine ?) moulinier, employé à la Compagnie d'Orléans (chemin de fer) ° 19/7/1874 Suze-La-Rousse + 1938 Paris ?

X 30/8/1897 Aubusson, Marie Angélique DEFARGES

... *descendance en France*

- Auguste François Paul CHUVIN Moulinier en soie ° 3/10/1851 Suze-La-Rousse + vers 1880 Montélimar

X 10/11/1881 Montélimar, Anne POMMIER ° 14/5/1855 Montélimar (fille de Pierre Auguste chapelier et Anne Marguerite Rigaud)

- Jean Baptiste Paul CHUVIN ° 5/9/1882 Montélimar

- Augusta Gabrielle Julie Modeste CHUVIN ° 22/9/1886 Paris XIII^e + 17/5/1887 Paris XIII^e (7 mois ½)

- **Isabelle Modeste Henriette Valérie CHUVIN** ° 5/10/1888 Paris XII^e

- Jeanne Marie Thérèse Adelphine CHUVIN ° 5/11/1890 Paris XIII^e

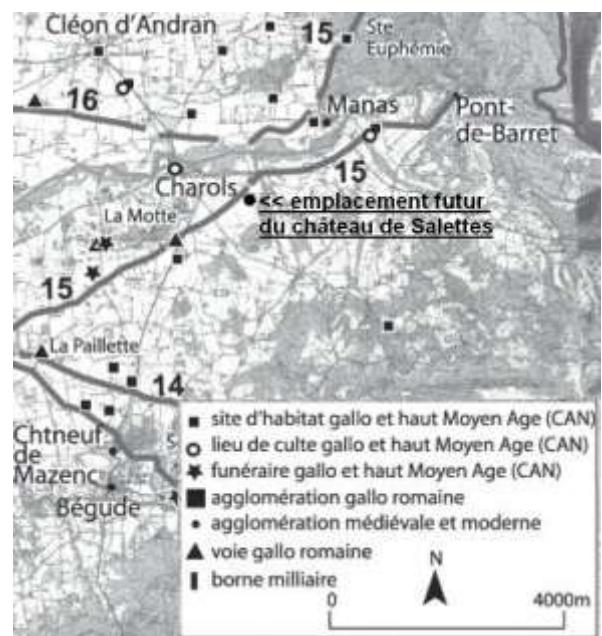
Chronique de la famille Champin

Cet article est le quatrième d'une série ayant pour sujet le château de Salettes. Après un premier article sur les propriétaires successifs du château et des propriétés attenantes, un second article sur l'inventaire du mobilier de ce château en 1731, un troisième sur la famille Champin, propriétaire du château du début XIX^e jusqu'à la moitié du XX^e siècle, voici un article sur les voies de communication autour du château. Les sources sont les cadastres, les cartes à diverses époques, le livre de M. René Mounier sur Charols, l'article de Cécile Jung sur « *Le réseau viaire antique du Tricastin et de la Valdaine* ».

Quelle évolution pour ces voies ?

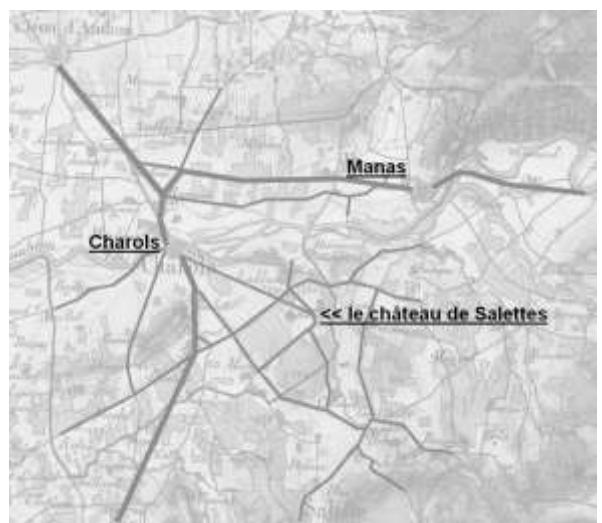
Avant que le château n'existe, les voies antiques passent à quelques centaines de mètres du futur emplacement du château.

Remarquons que le Roubion est déjà un obstacle difficile à franchir. Les voies principales se déroulent d'est en ouest de part et d'autre du Roubion. Charols a un des très rares ponts sur le Roubion entre Pont-de-Barret et Montélimar. Au XVII^e, les muletiers passent par là pour aller de Marseille à Lyon parce que les péages sont nombreux par la vallée du Rhône mais aussi parce que la remontée du Rhône est dangereuse.



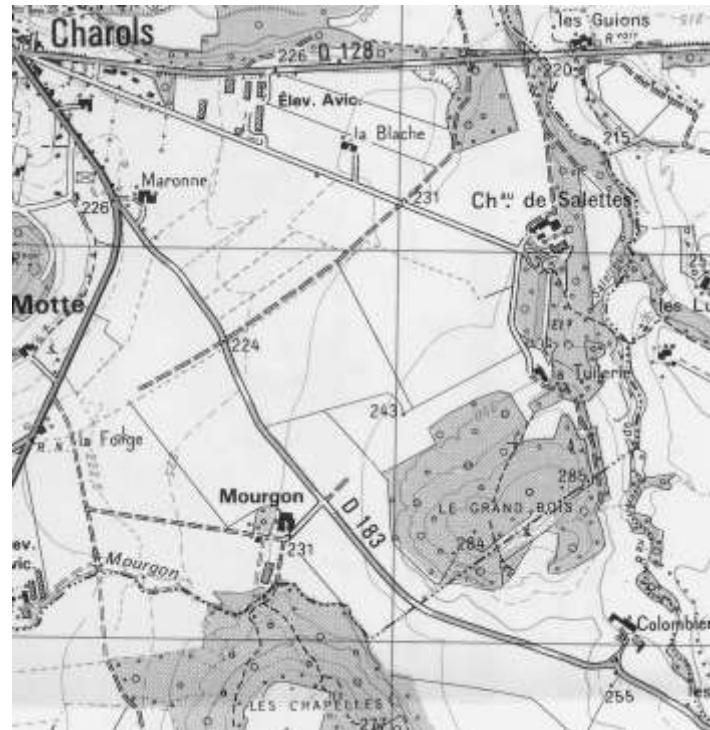
L'axe Nord-Sud par Charols va se développer, l'axe Est-Ouest au nord du Roubion également, le château ne se situera donc pas sur un nœud de communication. C'est en fait une « maison-forte », un centre agricole doté d'éléments de défense. Ce n'est pas un lieu de protection d'une population, celle de Charols en l'occurrence. Les décisions concernant les routes ne prennent pas le château comme point de passage obligé. Ce sont les besoins en transport des exportations agricoles de la Valdaine qui sont prédominants.

Début XIX^e, les cartes dites d'état-major permettent de visualiser les liaisons de Charols avec Grignan au Sud, avec Crest au Nord et Pont-de-Barret à l'Est. Du château, les chemins mènent aux propriétés (la Blâche, la Tuilerie, le Colombier) et aux villages de Charols, Pont-de-Barret, Eyzahut, Salettes et Châteauneuf-de-Mazenc.



Fin XIX^e, la départementale entre Charols et Pont-de-Barret au sud du Roubion est construite.

Le château perd ses propriétés et sa vocation agricole avec la vente de 1960. L'on aboutit à la fin XX^e à la situation actuelle du château en cul-de-sac de la route depuis le village de Charols.



Observons au passage l'évolution de la désignation du château sur les cartes :

- Sur la carte de Cassini de 1776 « chau de Salette »
- Sur le parcellaire de 1809 « chateau de Sallette »
- Sur la carte d'état-major de 1856 « Champin »
- Sur le plan révisé de 1934 « château de Salettes »

Dispositions des différents feuillets des plans de 1828 :



Une autre observation :

Les nouveaux propriétaires au lendemain de la Révolution de 1789 sont les Champin. Ils font réaliser en 1928 un « Plan géométrique des propriétés ». Ce « plan », en fait un atlas cartographique, comporte 8 feuillets correspondant au château et aux propriétés autour – La Viennoise, Les Ramières, La Blache, Charoza, Le Colombier, Font Joseph, Les Salles – feuillets qui se superposent pour partie parce qu'ils sont conçus pour une vision complète de chacune. On évite ainsi de devoir regarder sur plusieurs feuillets en même temps. Celles et ceux qui ont cherché leur chemin avec des atlas dont les cartes ne se recouvrent pas, apprécieront.

Bernard MAURICE

Les mariages d'Agathe et de Catherine en 1813

Dans les registres d'état-civil de la commune de Benivay (26) pour l'année 1813, deux actes¹ de mariages attirent l'attention. Bien que l'adjoint au maire, Joseph Teste, ait une prédisposition à écrire phonétiquement, il ne fait pas de doute à la lecture des actes que les deux futurs mariés sont bien âgés de 20 ans et de 24 ans. Rien de bien extraordinaire, direz-vous. En effet, mais ce qui nous a incités à entreprendre des recherches concernant ces deux mariages, c'est l'âge des futures mariées : la plus jeune a 70 ans et la plus âgée 80 !

Le premier mariage a lieu le 7 janvier 1813. Catherine Sauvayre (ou Sauvaire) épouse Jean Jacques Blanc, originaire de Beaumont-du-Ventoux (84), âgé de 20 ans. Elle est elle-même âgée de 80 ans : elle est née le 1^{er} janvier 1733 à Autane (26). Les Sauvayre habitent Autane (26) depuis au moins le milieu du XVII^e siècle. Elle est veuve de Pierre Filiol, décédé en 1806, dont elle a eu 11 enfants entre 1754 et 1776. Les Filiol résident à Bénivay depuis 1616.

Pour quelles raisons épouse-t-elle ce « jeunot » ? Elle a plusieurs fils et filles déjà mariés qui ont eux-mêmes des enfants. Elle n'est donc pas isolée, sans famille. A-t-elle des biens ? Si c'est le cas, ses enfants se seraient opposés à ce mariage. Or, un de ses fils, Antoine, âgé de 55 ans, est son témoin.

Le deuxième mariage a lieu le 2 avril 1813. Agathe Leydier épouse Antoine Girard, originaire d'Ollon (26) et âgé de 24 ans. Agathe, née le 23 juillet 1743, est âgée de 70 ans et veuve de Pierre Bremond dont elle a eu 5 enfants. Si Agathe est originaire de Plaisians (26) où sa famille est installée depuis au moins 1691, Pierre Bremond est originaire de Benivay où les Bremond sont fortement implantés depuis 1603.

Pour Agathe aussi la question se pose : pour quelles raisons a-t-elle épousé Antoine Girard ? Agathe n'est pas seule, même si elle n'a plus qu'un enfant ayant atteint l'âge adulte, Joseph, né en 1784. Il a 29 ans quand sa mère se remarie. Il est encore célibataire, il ne se mariera qu'en 1820 à 36 ans.

Il est fort probable que ces deux mariages fassent partie de ces nombreux mariages qui ont eu lieu en 1813. En effet, le 11 janvier 1813, un « sénatus-consulte » est promulgué pour la levée en masse de 350 000 hommes afin de renforcer rapidement l'armée sortie exsangue de la Retraite de Russie à la fin de l'année 1812. Les hommes appartenant aux classes de 1809 à 1813 sont appelés. Les hommes mariés étant exemptés, l'année 1813 a battu tous les records pour le nombre de mariages en France. Se marier était un moyen d'échapper à la conscription. Dans certaines communes de France, le nombre de mariages en 1813 a été doublé, voire triplé. C'est bien le cas dans la commune de Bénivay car il y avait en moyenne 0,7 mariage par an entre 1810 et 1820 mais, en 1813, le maire a marié 3 couples.

Il fallait donc se marier ! Mais comment s'y prendre quand la menace de partir aux armées est si proche ? La réponse a semblé simple à nos deux hommes : épouser une personne âgée, voire très âgée ! Ce mariage n'engage pas sur de nombreuses années et il est ainsi possible ensuite d'envisager un remariage.

Malheureusement pour Antoine Girard, Agathe décède 4 mois 1/2 plus tard, le 21 août. C'était pourtant la plus jeune des deux mariées. Est-il parti à la guerre ? Il faudrait entreprendre d'autres recherches pour le savoir.

Les familles des nos deux mariés ont certainement dû rémunérer « les services des deux épousées ». Cet échange est fort intéressant pour les deux parties : la mariée a un petit pécule et le marié n'est pas mobilisé ! Un contrat de mariage adapté aux circonstances a probablement été signé afin que les enfants des mariées ne soient pas lésés.

Ces deux actes auront peut-être permis à quelques lecteurs de cette Lettre de découvrir une particularité de l'époque napoléonienne.



Eglise de Bénivay



Marie-Claire DEBOUVERIE d'après les deux actes trouvés par une adhérente du CGDP

¹ Archives départementales en ligne, 1Mi 1097/R1, vues 111 à 114

Le recensement de Crupies en 1836

Q

quelques remarques et questions concernant le recensement de Crupies en 1836...

Les recensements récemment mis en ligne contiennent un vrai trésor de données, mais il y a quelques remarques à faire. Tout n'est pas à prendre au pied de la lettre, les utilisateurs doivent être prévenus. Certaines erreurs ont une influence sur les chiffres de la récapitulation. Il manque une catégorie pour dissocier les personnes séparées des autres catégories.

Les âges

Le 30 juin, le maire certifie le recensement de 1836. L'âge indiqué est approximatif. Il reste des erreurs évidentes. Je vous donne trois exemples :

- **Pierre Marcel** (1) a un âge indiqué de 60 ans. Il est né le 23-06-1773 [registre protestant de Dieulefit (1770-1791) page 57]. Il a donc 63 ans.
- **Etienne Laurie** (21) a un âge indiqué de 70 ans. Il est né le 31-03-1768 [registre protestant de Dieulefit p. (1744-1770) page 93, registre protestant de Bourdeaux p. (1746-1770) page 279]. Il a donc 68 ans.
- **Jean Antoine Blanc** (40) a un âge indiqué de 50 ans. Il est né le 22-01-1783 [registre protestant de Bourdeaux (1780-1792) page 70]. Il a donc 53 ans.

Les noms

Je ne vous parlerai pas des cas où, sur le recensement, le nom de famille a été écrit différemment de l'acte de naissance ou de l'acte de mariage, par exemple : Liotard/Liautard¹.

Regardons, par exemple, le nom de la femme de Jean Pierre Marcel (2 et 3). Dans le recensement, elle s'appelle Marguerite Bertrand mais, en réalité, elle s'appelle Marguerite Cordeil [registre de l'état-civil de Crupies, publications de mariages (1807-1842) page 26 et de Mornans (1813-1822) page 101].

Pourquoi cette erreur ? Le père de Marguerite Cordeil s'appelle Bertrand Cordeil ; ainsi Marguerite fille de Bertrand devient Marguerite Bertrand.

Sous les numéros 381 et 382, se trouve le couple Pierre Achard et Louise Liénard, mariés le 13 septembre 1822 [état-civil de Crupies (1813-1822) page 172]. Malheureusement, le nom de l'épouse n'est pas correct : son nom est Louise Mège. Louise Liénard est le nom de la mère de ladite Louise Mège.

Sous les numéros 214 et 215, se trouve le couple Henri Chauvin et Marguerite Barnier, mariés le 17 juillet 1824 [état-civil de Crupies (1823-1832) page 32]. Malheureusement, le nom de l'épouse n'est pas correct : son nom est Marguerite Achard. Marguerite Barnier est le nom de la mère de ladite Marguerite Achard.

Sous le numéro 65, se trouve le nom d'un fils de Claude Bernard (60) et d'Angélique Barnavon (61). Il a été inscrit sur la liste sous le nom de Louis Philippe (pour des raisons politiques ?). Je pense qu'il s'agit d'Antoine né le 27-11-1831 [état-civil de Crupies (1823-1832) page 144].

Le nom et le sexe

Un cas très compliqué...

Sous le numéro 35, on trouve un **garçon** qui s'appelle Joseph Sara Morin. Or, dans l'acte du 2 février 1832, on apprend qu'est né un enfant naturel de **sexe féminin** de Joseph Pierre Marian Blanc, qui reconnaît l'enfant, et Marie Michel. Il donne les **prénoms de Maurinne Josephe Sara** [état-civil de Crupies (1823-1832) page 157]. **Il s'agit donc d'une fille, tandis qu'on a indiqué dans le recensement un garçon.**

¹ « La Révolution fixera les noms de famille par la loi du 6 fructidor an II. Cependant de légères variations orthographiques seront encore observées jusqu'entre 1875 et 1877, à l'occasion de l'émission des premiers livrets de famille. L'arrivée d'une informatisation mal maîtrisée dans les années 1980 fera également varier quelques orthographies en supprimant indûment les signes diacritiques. » [Wikipedia.org](https://fr.wikipedia.org)

Dans la marge de cet acte, il y a une modification, apportée par jugement du **18 avril 1849** : tous les noms et prénoms de Joseph Pierre Marian Blanc sont remplacés par seulement ceux de Morin (Jean Joseph).

Quand ses parents se marient le 21 décembre 1833, leurs noms sont Jean Joseph Maurin et Marie Michel. Ils reconnaissent leur fille qui a les prénoms de Maurinne Joseph Sara [état-civil de Crupies (1833-1842) page 10].

Lors du recensement, son nom aurait dû être *Maurinne Joseph Sara Maurin*. L'erreur a été probablement causée par un malentendu entre le père et l'officier public juste après la naissance ; la rectification n'est pas tout à fait réussie.

Bien après le recensement, le 18 avril 1849, son nom change et devient Morin. Néanmoins, son mariage avec Jean Pierre Mège, le 12 juin 1849, complique l'affaire. Dans l'acte, son nom devient Josephe **Sarra Morinne** et le nom de son père est Jean Joseph Morin [état-civil d'Orcinas, mariages (An X-1889) page 111]. Le couple a une fille, née le 27-02-1869 ; dans l'acte, le nom de sa mère est Sara Josephe Maurin [état-civil d'Orcinas, naissance (An X-1889) page 175].

Marié ou ne pas être marié....

Sous les numéros 36 et 37, se trouve un couple : Jean Louis Mourier âgé de 65 ans et Magdelaine Delmas âgée de 50 ans. Leurs années de naissance doivent donc être 1771 pour Jean Louis Mourier et 1786 pour Magdelaine **Delmas**. Bien que nous ayons mis, dans notre arbre généalogique de ce village, toutes les personnes nommées dans les registres paroissiaux et l'état civil de Crupies, nous ne connaissons pas ces personnes. Mais nous savons que le 5 avril 1847 un Jean Louis Mourier décède ; il a 75 ans et il est le fils de feu Alexandre Mourier, **célibataire**. Il décède au Quartier de la Vialle [état-civil de Crupies (1841-1899) page 79]. Nous savons qu'il est né le 1 décembre 1772 [registre protestant de Dieulefit (1770-1791) page 49] ; au moment du recensement, il avait donc 63 ans.

Le 8 mars 1858, décède une Magdelaine **Dalmas** ; elle a environ 70 ans. Elle est née à Nice de père et de mère inconnus. Célibataire, elle décède au hameau de la Vialle [état-civil de Crupies (1841-1899) page 211]. Elle doit être née vers 1788.

Il est probable que ces deux personnes sont les mêmes que celles inscrites sous les numéros 36 et 37 du recensement de 1836. La question de savoir s'ils étaient mariés reste obscure. Il reste à chercher où est né leur enfant : Auguste Mourier, 11 ans. Louise Mourier, 6 ans, est la fille naturelle de Marie Mourier, nièce de Jean Louis.

Une épouse est manquante...

Sous le numéro 128, se trouve Jean Henri Ponçon, fils de Jean Ponçon et Françoise Marcel. Jean Henri Ponçon s'est marié avec Marie Gougne le 18 février 1824 à Saoû [état-civil de Crupies, publications de mariages (1807-1842) page 43 et de Saoû (1823-1832) page 87]. Dans le recensement, il est indiqué que Jean Henri Ponçon est marié, il n'est donc pas veuf, mais son épouse n'est pas nommée. Il manque peut-être dans la liste de recensement la catégorie « séparé » .

On a le même problème avec Françoise Geneves, femme Borel (286). Nous savons qu'elle s'est mariée avec Joseph Borel le 3 mars 1816 [état-civil de Crupies (An IX-1812) page 64]. Leur fils, Joseph Borel, se trouve sur la liste sous numéro 285, mais le père manque sur la liste bien qu'il soit en vie. Il s'éteint le 2 février 1852 [état-civil de Crupies (1841-1899) page 145].

Les erreurs commises en 1836 ont-elles été corrigées en 1841 ?

1. En effet, l'épouse de Jean Pierre Marcel est nommée maintenant Marguerite Cordeil, et cette erreur n'a pas été commise dans ce recensement.
2. L'épouse de Pierre Achard, Louise Mège est décédée en 1839. Elle ne figure plus sur la liste.
3. Le nom de l'épouse d'Henri Chauvin est maintenant bien mentionné : Marguerite Achard
4. Le nom du fils de Claude Bernard et Angélique Barnavon reste Philippe au lieu d'Antoine, donc l'erreur persiste.
5. La fille de Joseph Pierre Marian Blanc (ou Jean Joseph Morin) et Marie Michel qu'on a en 1836 indiqué "garçon", est en 1841 indiqué comme une fille sous le nom de Rosette (!), ce qui complique encore.
6. Marie Gougne, l'épouse de Jean Henri Ponçon, manque toujours sur la liste de 1841.
7. Joseph Borel, l'époux de Françoise Geneves, manque toujours sur la liste de 1841.

Richard TROOST et Christine GARAUD

Questions aux lecteurs ?

1. Jean Louis Mourier et Magdelaine Delmas étaient-ils mariés? Où et quand est né Auguste Mourier, 11 ans ?
2. Est-ce que quelqu'un a des renseignements sur l'épouse de Jean Henri Ponçon, Marie Gougne ?
3. Est-ce que quelqu'un a des renseignements sur Joseph Borel, époux de Françoise Geneves ? Est-ce qu'il est parti travailler ailleurs ou est-ce qu'il est en prison avant de revenir à Crupies et d'y décéder le 2 février 1852 ?

Lexique des actes des notaires (suite et fin)

Ce lexique dont la publication a été insérée dans les Lettres n° 79, 80 et 82 se termine dans celle-ci. Il a été élaboré à partir de plusieurs sources : le dictionnaire juridique de dictionnaire-juridique.com ; le lexique des Archives départementales des Landes ; le lexique de francegenweb.org ; le lexique de la Chambre des notaires de Lyon : cr-lyon.notaires.fr/fr/lexique.html ; le lexique de la Chambre des notaires de Paris : paris.notaires.fr/lexique ; le lexique de M^e Bedaride : bruno-bedaride-notaire.fr ; le dictionnaire juridique : dictionnaire-juridique.com ; les archives de l'enregistrement de geneawiki.com.

Renonciation

C'est un acte par lequel une personne abdique un droit ou une prétention.

Renonciation à legs

C'est un acte par lequel une personne refuse un legs.

Renonciation privilège

C'est un acte par lequel une personne renonce à la faculté de faire quelque chose ou de jouir de certains avantages qui ne sont pas de droit commun.

Renonciation à réméré

C'est un acte par lequel une personne renonce à la possibilité de rachat d'un bien vendu.

Renonciation à usufruit

C'est un acte par lequel une personne renonce au droit de se servir d'un bien ou d'en percevoir les revenus, sans pour autant s'en dessaisir.

Rente

C'est le revenu annuel en argent ou en nature (denrées) établi à titre gratuit ou pour prix de l'aliénation d'un bien mobilier ou immobilier.

Rente constituée

C'est le nom attribué à l'intérêt perpétuel pour le prix de l'aliénation d'un bien mobilier ou d'un capital.

Rente viagère

C'est une rente dont la durée est définie au temps de vie d'une ou plusieurs personnes.

Réparation

C'est l'action de remettre en bon état un bien qui a été dégradé, sans en changer son aspect.

Réparation d'honneur

Déclaration (par écrit ou en audience) faite par l'auteur d'une injure reconnaissant avoir offensé un homme d'honneur.

Réparation d'injures

On entend par injure ce qui est dit, écrit ou imprimé et qui porte atteinte à la dignité ou la considération d'autrui.

Répudiation

C'est le synonyme de renonciation.

Réquisitions

C'est un synonyme de demande. Le mot "réquisitions" (toujours au pluriel) ne doit s'utiliser que pour désigner la manière dont, oralement ou par écrit, le Parquet manifeste la position du Ministère Public dans un procès pénal.

Résignation

C'est le nom ancien donné à la démission d'un titulaire d'un office.

Résiliation

C'est l'acte par lequel les parties qui avaient conclu une convention consentent qu'elle cesse d'exister. Si, au lieu d'être consentie par les parties, l'annulation est ordonnée par la justice, elle prend le nom de « résolution ».

Résiliation de bail

Pour un bail, le mot résiliation exprime un acte volontaire ou forcé.

Résiliation de contrat de mariage

La résiliation a lieu lorsque les parties renoncent au mariage.

Résiliation de fesande

Ce terme est synonyme de résiliation de bail

Résiliment

C'est un synonyme de résiliation.

Résolution de vente

C'est l'annulation d'un contrat de vente par défaut d'exécution d'une des parties.

Restriction d'hypothèque

L'hypothèque est un droit sur un bien immobilier qui garantit au créancier le remboursement de sa créance. Cette hypothèque peut être limitée à une somme énoncée dans l'acte ou à une partie du bien.

Retrait

C'est l'action de reprendre un droit ou un bien qui avait été aliéné.

Retrait successoral

Avant 1976, le "retrait successoral" permet aux cohéritiers de se faire restituer un droit ou un bien qu'un autre héritier a cédé à un tiers.

Rétrocession

C'est l'acte qui consiste, de la part de l'acquéreur d'un bien, à en transférer à nouveau la propriété à celui dont il l'avait acquis.

Rétrocession de bail

C'est l'acte par lequel le preneur redonne au bailleur son droit au bail.

Rétrocession de créance

La créance est le droit en vertu duquel une personne physique ou morale, qu'on appelle le créancier, peut exiger des droits sur un bien ou un service d'un débiteur, qui peut être une personne physique ou morale, qui lui doit la fourniture d'une prestation. Rétrocéder une créance, c'est remettre à une personne physique ou morale la créance qui avait été cédée.

Révocation

Annulation d'un acte ou d'une disposition. Ce terme s'emploie surtout pour des actes à titre gratuit.

Révocation de procuration

Le mandant peut annuler l'acte par lequel il a chargé le mandataire de régler ses intérêts, quand bon lui semble.

Révocation de testament

C'est une disposition permettant d'annuler tout ou partie d'un testament.

Sentence

Ce terme désigne la décision d'un juge ou d'un arbitre.

Signification

C'est la connaissance légale donnée à une personne concernant un jugement ou un autre acte dont on lui donne copie.

Société d'acquêts

C'est une société créée par les époux dans laquelle ils mettent en commun seulement ce qu'ils acquerront pendant le mariage.

Sommation

C'est un acte par lequel on interpelle une personne afin qu'elle déclare ou fasse quelque chose.

Subrogation

C'est la substitution d'un tiers dans les droits et priviléges d'un créancier que ce tiers a payé.

Testament

C'est l'acte par lequel une personne dispose de ses biens pour après son décès.

Testament olographe

C'est un acte sous seing privé.

Titre clérical

C'est une pension constituée au profit d'une personne qui rentre dans les ordres séculiers ou réguliers.

Titre nouvel

C'est l'acte par lequel le débiteur d'une rente en reconnaît l'existence.

Transaction

C'est un contrat qui termine une contestation.

Transfert d'hypothèque

C'est un acte par lequel une personne transmet à une autre la propriété d'une rente sur l'Etat (actions, obligations).

Vente aux enchères

C'est vendre au plus offrant une chose ou un bien exposé en vente publique.

Vente d'immeuble

C'est vendre des fonds de terre, des maisons ou des bâtiments.

Vente de communaux

C'est vendre des biens appartenant à la commune.

Verbal

Qui se dit de vive voix et non par écrit.



Un notaire au XVIII^e siècle



Les généalogistes prennent la Bastille !

Les 6 et 7 juin derniers, à Grenoble, savez-vous que les généalogistes ont pris la Bastille ! Entendons par là que les cercles de généalogie de la région – sous la houlette de notre collègue Madame Claude Scarpelli – d'autres organismes et des services d'archives tels que le SHD ou le portail « Mémoire des Hommes » ont investi le fort de la Bastille, pour la 2e édition des Rencontres généalogiques nationales sur la Grande Guerre. Le travail du Centre Généalogique du Dauphiné sur cette thématique prolonge celui initié dans les Alpes maritimes avec la 1ère édition des RGNGG en 2014. Le tout au service du projet Bleuets, logiciel et base dédiés à la Grande Guerre. Pour 2016, année de commémoration de la bataille de Verdun, la Fédération souhaite vivement que ces rencontres se poursuivent et que les travaux sur ce thème transversal s'intensifient. Avis aux amateurs !

D'autres Bastille(s) à prendre : la généalogie et les lois à venir

1 - La future loi sur le Patrimoine vient d'être transmise pour examen au Conseil d'État. La partie concernant les archives – qui devait mettre à jour la loi Archives de 2008 – en a été retirée. L'Association des Archivistes Français (AAF) a dénoncé vigoureusement ce retrait dans un communiqué du 6 juin (en ligne sur www.archivistes.org/Pourquoi-la-France-a-besoin-d-une-nouvelle-loi-sur-les-archives). Nous nous associons à ce communiqué. La pression des archivistes et des syndicats sera-t-elle assez forte pour réintroduire dans le projet législatif la partie « Archives » ? Souhaitons-le !

2 - Une directive européenne concernant la réutilisation des informations doit être transposée en droit français avant la mi-juillet. D'après nos informations, le délai accordé à la France ne sera pas respecté et ce n'est sans doute qu'au cours du dernier trimestre de cette année que la loi verra le jour. La gratuité en matière de réutilisation devrait devenir la règle ou avec des coûts à la marge. Il y aura, comme pour toute règle, des exceptions, notamment pour les services d'Archives qui doivent faire face à des coûts importants pour numériser. Les redevances seront toujours d'actualité pour les sociétés qui veulent faire du commerce. Nos associations ne devraient donc pas être spécialement impactées. Rappelons combien l'épiderme des archivistes est sensible en matière d'utilisation de leurs images en vue de les diffuser et que leur réutilisation est pour eux un *casus belli*. Pourtant, il existe des solutions simples. Il faudrait que les archivistes demandent à leurs prestataires de mettre en place la solution soit du *Permalien*, soit celle de l'*Encapsulation* (« embedded », en anglais) qui fait que l'on renvoie sur le site des Archives, donc sur leurs images. Focalisés sur leur combat contre une société commerciale, les archivistes ont par trop négligé les associations, alors qu'ils avaient une solution à leur portée qui aurait donné satisfaction à la grosse majorité des généalogistes.

3 – L'accès aux archives est du ressort de l'article 4 de la loi de 1978, dite loi CADA. Cet article est, à l'heure actuelle, complètement dépassé, car il ne prend pas en compte le développement exponentiel de l'Internet, intervenu depuis la promulgation de cette loi. Une loi numérique est en préparation. Normalement, elle devrait remettre sur le métier cet article 4 et ériger, en principe, la gratuité d'accès pour ce qui concerne les documents administratifs. Verrons-nous, enfin, prochainement, cette liberté d'accès devenir cette règle que nous réclamons depuis si longtemps ?

Toutes ces questions législatives peuvent paraître à beaucoup bien anecdotiques. Il n'en est rien : ces lois conditionnent la vie des généalogistes. Espérons qu'elles iront vers l'ouverture et faciliteront, dans un proche avenir, nos recherches. Vous le voyez, le citoyen-généalogiste doit se préparer à prendre d'autres Bastille(s) !

Jean François PELLAN et Christophe DRUGY

La Boutique du CGDP

DOCUMENTS GENEALOGIQUES EN VENTE PAR CORRESPONDANCE

Adresser les commandes à
Cercle généalogique de la Drôme provençale :
Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
26200 MONTELIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus.

Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire.

La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée.

La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
AIDE EN GENEALOGIE		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
PERSONNAGES		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STOUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiers, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MENURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
LES METIERS		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
HISTOIRE ET GENEALOGIE		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX ^e à nos jours (114 pages)	15,00	355
La restitution des biens des protestants, Loi du 15 décembre 1790	15,00	260

Arbres généalogiques

Format 50 x 70 cm

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 4,50 €

Arbre 7 générations 4,50 €

Format 85 x 110 cm

Arbre 11 générations 7,60 €

Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	1000	2000	3000
Prix €	1,65	2,65	3,55	4,65	6,00	7,00

Pour les arbres l'envoi est fait séparément, sous tube, et les frais sont de :

1 à 3 arbres : 5.20 € 4 à 6 arbres: 6.20 € 7 à 9 arbres : 10.00 € 10 à 12 arbres : 11.00 €

Corrigé des Mots croisés de Nadine de la page 9

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1	D	I	E	U	L	E	F	I	T
2	O	R		R	I	T		T	A
3	N		D	I	V	A	J	E	U
4	Z	O	E		R	I	A		L
5	E	N	C	R	E		R	O	I
6	R		R		T	E	S		G
7	E	D	I	T	S			O	N
8		I	E	A		S	O	S	A
9	V	E	R	C	O	I	R	A	N



Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
3^e étage Nord
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

Notre adresse de messagerie :
cgdp@wanadoo.fr

Notre site Web :
genea26provence.com

Notre Forum :
genea26provence@yahoogroupes.fr

Notre page sur Facebook :
facebook.com/cgdp.genealogiste

« *La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres* »

La Lettre

du
Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Périodicité Trimestrielle
Direction de publication : Guy VENTURINI
Dépôt légal : décembre 1994
N° 19 C 95
ISSN 1260 – 240 X